

# Parcieux

Bulletin municipal



mai 2011



**Chauffage - Sanitaire - Plomberie - Zinguerie**  
**Maison fondée en 1935**  
**Agrée Gaz Naturel**

**PHOTOVOLTAÏQUE - ENERGIES RENOUVELABLES**

Chauffe-eau - Chauffage solaire - Chauffage bois - pompe à chaleur

Nos réalisations sur : [www.finas.fr](http://www.finas.fr)

**04 74 00 21 38**

65, Chemin des Orfevres - 01600 TRÉVOUX - Email : [finas.sarl@wanadoo.fr](mailto:finas.sarl@wanadoo.fr)



**C.M.N. Industrie**

*Qualité et passion  
à votre service  
font notre différence*



220, rue de la Dombes  
Z.A.C. de Rosargès - Les Echets  
01700 Miribel  
Tél. 04 72 26 29 00  
Fax. 04 72 26 29 01

[www.cmn-industrie.com](http://www.cmn-industrie.com)



VIGNERON  
Millery - Rhône - France  
[www.regisdescotes.com](http://www.regisdescotes.com)

**Pour une dégustation de nos vins**  
accueilli au Domaine sur rendez-vous,  
ainsi que le vendredi de 10<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup>  
et le samedi de 9<sup>h</sup>30 à 19<sup>h</sup>



Toute l'info sur [www.regisdescotes.com](http://www.regisdescotes.com)

Email : [contact@regisdescotes.com](mailto:contact@regisdescotes.com)

16 avenue du Sentier - 69390 Millery - Tél. 04 78 46 18 77

**ELECTRICITE**



**04 72 26 15 64**

Automatisme – Bâtiment – Industrie  
Climatisation – Chauffage électrique

Une entreprise de proximité au service du particulier et du professionnel

**01390 ST ANDRE DE CORCY**

**SKI NAUTIQUE  
TOUS NIVEAUX**

**OUVERT TOUS LES JOURS DE 10<sup>h</sup> AU COUCHER DU SOLEIL**

Du 1<sup>er</sup> Mai au 15 Octobre - Toutes Disciplines

**Tél. 04 78 98 00 69**

[www.locaneige-glissenautic.com](http://www.locaneige-glissenautic.com)

Mail : [skinautic01@wanadoo.fr](mailto:skinautic01@wanadoo.fr)  
243 chemin de Halage - 01600 Parcieux



Z.I. La Sereine  
01390 SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY  
Tél. 04 72 26 11 41  
Fax. 04 72 26 17 05

Email : [sarl.cavieux.facades@wanadoo.fr](mailto:sarl.cavieux.facades@wanadoo.fr)

**RAVALEMENT DE FAÇADES**

**NEUF - RÉNOVATION - INDUSTRIEL**

PROJECTION  
Mortier hydraulique

PEINTURE  
Murs  
Fenêtres, volets  
Forges

ISOLATION THERMIQUE  
PAR L'EXTERIEUR  
Crédit d'impôt



**S.A.R.L. SIMON Alain**

Dallage - Pavage - Bordure - VRD  
Maçonnerie - Clôture - Plaquo Plâtre  
Carrelage

Le Port Masson  
69650 Quincieux

04 72 26 31 12  
06 81 85 60 24  
[simon.eurl@laposte.net](mailto:simon.eurl@laposte.net)



## Sommaire 2011

2 Éditorial

3 La mairie communique

8 Urbanisme

11 Documents Administratifs

12 Activités de votre municipalité

14 Syndicat

15 Infos sociales

20 Les Associations

29 Plan de ville

30 Liste des associations

31 Calendrier des manifestations

32 Les numéros utiles

Directeur de publication : M. Tavernier

Conception & Réalisation :

ACL SARL

62 rue Roger Salengro - 69700 GIVORS

contact.acl@wanadoo.fr

Tél. 04 72 39 27 31



Les textes et photos sont fournis par la mairie et n'engagent que sa seule responsabilité.

Photo de couverture : La cure rénovée

Devant les difficultés rencontrées pour la création d'un projet de maison ALZHEIMER ou d'EHPAD, nous envisageons avec le concours de Mme Manivet et la SEMCODA de l'Ain la construction de résidences séniors de 70 logements pour personnes âgées de plus de 65 ans :

- 50 logements T2, T3, T4, en résidences séniors avec services à la personne (animation, restauration, hammam),

- 20 logements T2 en résidences foyers pour personnes âgées à faibles revenus pouvant bénéficier de l'APL.

Le permis de construire devrait être déposé prochainement pour être délivré fin 2011 avec un début de chantier au 1er semestre 2012. Ces constructions seraient réalisées en petits bâtiments sur 2 niveaux.

Par la suite, dans le futur PLU, nous devons augmenter le COS sur ce terrain pour permettre l'implantation d'une crèche qui fait défaut dans notre secteur.

Le PLU devrait cette année fixer les objectifs du futur développement maîtrisé de la commune.

Le PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) a été présenté en réunion publique le 21 avril en mairie afin d'expliquer les modifications importantes apportées pour limiter le développement urbain de la commune, conformément aux directives de la DTA et du SCOT.

Le PLU devrait être terminé et applicable au 2ème trimestre 2012.

Suite à l'acquisition par la commune du terrain de Mme Vergain, chemin des Eguets, le city stade sera remonté avec pose de 2 cages de foot sur un terrain ouvert à tous en permanence. Son accès sera interdit aux véhicules et autres engins motorisés.

En matière d'investissement, nous continuons nos programmes d'entretien de bâtiments et de voirie et la sécurisation de l'église pour le retour du retable début 2012.

Nous investissons sur nos fonds propres sans recours à l'emprunt ni augmentation de la fiscalité foncière locale afin de ne pas toucher le pouvoir d'achat des familles.

Malgré nos appels aux parents, nous sommes toujours confrontés aux problèmes d'incivilité des jeunes adolescents dont certains de la commune.

Devant le refus des parents et des enfants de reconnaître leur responsabilité, nous sommes malheureusement obligés de traiter les problèmes par voie judiciaire.

Ces jours de nouvelles dégradations ont été constatées au Calvaire avec bris de croix.

Pour nous aider dans cette démarche de maintien de notre qualité de vie, n'hésitez pas lorsque vous êtes témoin de faits divers, à nous transmettre le signalement des auteurs et plus sûrement les numéros d'immatriculation des véhicules.

Ce n'est pas de la délation, c'est un acte civique, car sans identification la réparation des dégâts est financée par vos impôts.

Le conseil municipal et moi même avons le plaisir de vous convier à la cérémonie de la fête des mères à la salle des fêtes :

**Le vendredi 27 mai 2011 à 18h30**

en présence des enfants des écoles  
qui interpréteront des chants pour les mamans.



Bon été et bonnes vacances à tous !

Le Maire

F. TAVERNIER

# La mairie communique

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi soir de 17 h à 19 h  
Mercredi matin de 10 h à 12 h  
Vendredi après-midi de 15 h à 19 h

Numéro de Tél. : 04.78.98.02.54

Numéro de Fax : 04.78.98.33.69

Courriel : [mairie.parcieux@wanadoo.fr](mailto:mairie.parcieux@wanadoo.fr)

## Naissances

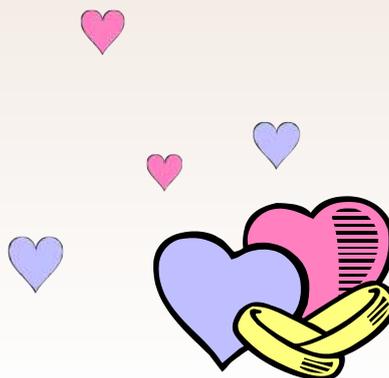
PERONNET Maëlle, née le 22 mai 2010  
DUPEYROUX Jeanne, née le 10 juin 2010  
LALLEMAND Iseline, née le 7 août 2010  
DRONNIER Marie Alice, née le 18 août 2010  
CREPALDI Gina, née le 13 septembre 2010



COLLIGNON Milly, née le 28 novembre 2010  
DUMOULIN Louan, née le 15 décembre 2010  
BALZAN Paul, né le 21 décembre 2010  
BESSON Laura, née le 24 décembre 2010  
JORGE Senna, née le 3 février 2011  
CHERUBINI Tom, né le 20 février 2011

## Mariages

RENAUDAT Pascal et MOREL Yvette, le 27 mars 2010  
DRONNIER Thierry et DA COSTA FERREIRA Nathalie, le 22 mai 2010  
LIMAS Sylvain et LABOUREAU Aurélie, le 12 juin 2010  
GOULINET Marc et MARCEL Catherine, le 19 juin 2010  
QUARANTE Sébastien et SIMON Delphine, le 17 juillet 2010  
NIELSEN-KOLDING Lars et DOMENECH Isabelle, le 14 août 2010



## Décès

FRUGIER Irèna, le 3 septembre 2010  
CARRILLON Jeanne, le 11 janvier 2011  
MANIGAND Simone, le 3 février 2011  
NEYRET Marcel, le 23 mars 2011



# Civisme, Voisinage, Citoyenneté

Agissez avec vos voisins comme vous souhaiteriez qu'ils agissent avec vous !

## BRUIT

Pour vivre dans un univers agréable, il est important que chacun prenne conscience que le bruit est devenu un véritable problème de santé publique.

En ce qui concerne les bruits occasionnés par les travaux de bricolage et de jardinage, nous vous rappelons qu'un arrêté municipal du 1er août 2001 interdit l'utilisation d'engins ou de matériels bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, pompes d'arrosage, etc. , en dehors des horaires suivants :

- **Les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30**

- **Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**

- **Le dimanche et jours fériés : interdiction totale.**

Dans un autre domaine, nous mettons plus particulièrement en garde les adolescents qui circulent à deux roues. En effet, des allées et venues incessantes à motocyclettes, cyclomoteurs, scooters généralement bruyants s'avèrent très gênantes pour les riverains. Nous rappelons à cette occasion que l'utilisation de dispositifs d'échappement non homologués ou bruyants se réprime par une contravention de la 3ème classe et permet l'immobilisation du deux roues en fourrière.

Sachez aussi que les aboiements intempestifs ou excessifs de votre chien, qui gênent votre voisinage, peuvent être aussi sanctionnés par une amende.

Enfin, si vous organisez une soirée, pensez à prévenir vos voisins et, au-delà de 22 h, à réduire le volume des sources de bruits.

## FEUX

Afin d'éviter tout risque de propagation, tous les **feux** quels qu'ils soient (broussailles, déchets de tonte ou d'élagage...) **sont interdits du 1er avril au 31 octobre** sur notre commune. Même si le brûlage est toléré en dehors de cette période et de façon occasionnelle, il ne doit entraîner aucune gêne, aucun danger, aucune insalubrité pour le voisinage ou les usagers des axes routiers.

**Nous vous remercions de bien observer ces consignes car, malgré ces rappels réguliers, nous sommes trop souvent obligés d'intervenir pour les faire respecter.**

## FEUX D'ARTIFICE

Nous rappelons que pour les particuliers également, les feux d'artifice sont réglementés. Des consignes strictes sont à respecter. L'autorisation du maire est nécessaire, le centre de secours et éventuellement la gendarmerie doivent être prévenus. Une nouvelle réglementation s'applique aux feux des catégories 2 et 3.

## REJET DES EAUX DE PISCINE

Nous rappelons aux propriétaires de piscine, de plus en plus nombreux, le message de la S.D.E.I. faisant référence au décret du 3 juin 1994 – article 22 – interdisant, entre autres, le rejet des eaux de vidanges des bassins de natation dans les réseaux d'eaux usées. Ces eaux peuvent être évacuées avec les eaux pluviales.

## CHIENS ERRANTS

Il est strictement interdit de laisser son animal errer dans les rues du village sous peine de devoir le récupérer en fourrière.

Pour PARCIEUX, la fourrière est assurée par la S.P.A. avec laquelle la commune a signé une convention, le relais à contacter étant celui de SAINT JEAN D'ARDIERES.

**Coordonnées : M. MARTIN – Les Petites Bruyères – 69220 ST JEAN D'ARDIERES**

**Tél. 04 74 66 09 11**

**Site Internet : [www.spa-lyon.asso.fr](http://www.spa-lyon.asso.fr)**

Le port d'un collier avec médaille ou d'un tatouage facilite l'identification du propriétaire et peut éviter l'intervention de la SPA, sous réserve que l'animal se laisse approcher.

## INCINERATION DES ANIMAUX

Vous pouvez vous adresser à

**La Compagnie d'Incinération des Animaux Familiers,**

**255 rue Charles De Gaulle – 01500 CHATEAU-GAILLARD**

**Tél. 04 74 38 72 20 – Fax 04 74 38 72 29**

## CHIENS DANGEREUX :

une réglementation modifiée

Catégories de chiens susceptibles d'être dangereux et faisant l'objet de mesures spécifiques :

### 1ère catégorie : Chiens d'attaque

Sont concernés les chiens dangereux non inscrits aux livres généalogiques reconnus par le Ministère de l'Agriculture, à savoir : les Pitt-bulls, les Boerbulls, les chiens assimilables à la race Tosa.

### 2ème catégorie : Chiens de garde et de défense

- Les chiens de race Staffordshire terrier
- Les chiens de race America Staffordshire terrier
- Les chiens de race Rottweiler
- Les chiens assimilables par leurs caractéristiques neurologiques aux chiens de race Rottweiler.

Si vous êtes détenteur d'un chien d'une race ci-dessus, veuillez vous adresser à la mairie pour demander votre permis de détention, lequel remplace désormais la simple déclaration. L'obtention de ce permis nécessite au préalable une évaluation comportementale du chien et une formation de son propriétaire ou détenteur auprès d'un organisme agréé.

### SANCTIONS :

Tout manquement à ces obligations administratives est puni d'une amende correspondant à une contravention de 4ème catégorie.

Par ailleurs, le propriétaire ou détenteur d'un chien ayant commis une agression, s'expose à trois types de sanctions prévues dans le code pénal pouvant aller de 3 à 7 ans de prison et de 30 000 à 100 000 euros d'amende.

# Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal dans sa séance du 21 décembre 2009 a pris la décision, suivant en cela les obligations réglementaires, de transformer le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Parcieux en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Pour ce faire il a constitué une commission PLU qui a en charge le suivi du projet.

Lors de sa séance du 15 mars 2010 le Conseil Municipal, après un large débat, a adopté les grandes orientations en matière d'urbanisation qui avaient été proposées par la commission. La commission PLU avec l'aide d'un cabinet conseil, le cabinet G2C Environnement, a eu de nombreuses réunions en juillet, août, octobre et novembre 2010 et a notamment associé à ses travaux les délégués du SCOT et de la Direction Départementale des Territoires (DDT qui résulte de la fusion de l'ancienne Direction Départementale de l'Équipement «DDE» et de l'ancienne Direction Départementale de l'Agriculture «DDA»).

Les résultats de ces différents travaux ont été présentés sous forme d'un rapport d'étape au Conseil Municipal du 3 janvier 2011 qui les a approuvés.

Naturellement les différentes étapes et procédures prévues par l'Administration ont été respectées et suivies, et la commission PLU a consulté et écrit à toutes les personnes et organismes, très nombreux, qui doivent être associés à l'élaboration du PLU, comme ceci est prévu par la loi. Le calendrier prévisionnel établi par le cabinet de conseil G2C a été tenu et nous avons formalisé davantage l'état de nos travaux par la tenue d'une réunion publique à laquelle tous les habitants étaient conviés. Ce projet est très important car il détermine pour l'avenir le développement urbanistique de notre village.

C'est un projet totalement «structurant». Nous rappelons ici les grandes orientations qui vous ont été exposées dans un précédent bulletin municipal et qui conduisent notre action : Notre PLU doit nous permettre de maîtriser notre développement en respectant notre spécificité « coupure verte » décidée dans le SCOT et en nous intégrant dans la Communauté de Communes Saône Vallée.

Nous entendons rester un « village » intégré dans une communauté de communes au milieu de communes qui ont choisi d'autres voies de développement. Nous avons dans cette communauté une place spécifique «coupure verte» et nous voulons un développement mesuré avec des règles d'urbanisme permettant de densifier raisonnablement notre territoire, sans nous transformer en cité dortoir, et en tenant également compte de nos capacités financières.

Parcieux s'intègre dans la communauté de communes Saône Vallée qui comporte des communes comme Massieux, Reyrieux ou Trévoux, qui ont choisi des évolutions différentes. Partie intégrante d'une communauté de communes, Parcieux entend trouver sa place et sa spécificité dans un ensemble plus large de communes ayant librement choisi leur futur mais solidaires entre elles.

A l'Est, la commune veut préserver les territoires agricoles existants et permettre le maintien des exploitations agricoles. A l'Ouest, la commune doit tenir compte de la nouvelle cote de référence des crues de la Saône ce qui interdit ou limite fortement toute construction nouvelle depuis la Saône jusqu'à un niveau proche de la voie de chemin de fer. Elle entend continuer à promouvoir le tourisme fluvial et préserver les berges

de la Saône pour des activités de loisirs. De manière générale, la commune souhaite mieux organiser les transports et les stationnements pour plus d'agrément de vie et de sécurité ; elle veut préserver au maximum les espaces verts et boisés existants pour privilégier l'aspect « coupure verte » du SCOT ; elle attend la réouverture de la ligne Trévoux-Lyon sous forme d'un tram train et veut organiser son espace de vie et de circulation autour de ce grand projet en prévoyant une gare, des parkings et des logements près de cet axe de circulation qui répondra aux normes antibruit actuelles. Respectant les exigences légales, la commune veut également densifier le cœur du village, mais de façon raisonnable car elle est « coupure verte »; elle veut également développer des habitats diversifiés adaptés aux ressources financières de chacun avec des logements de tailles différentes et des logements locatifs.

La commission PLU travaille actuellement sur le «règlement du PLU» qui permettra de réglementer la hauteur des constructions, les places de parking par logement, le coefficient d'occupation des sols, le coefficient d'emprise au sol etc, dans le but de rester un village agréable à vivre pour tous.



# Le projet tram-train Trévoux Lyon

Le projet du tram train reliant Trévoux à Lyon qui avait été déposé le 8/10/2010 auprès du Ministère des Transports et de l'Environnement, dans le cadre d'un appel à projets portant sur une centaine de projets a été refusé fin février 2011 au motif que les projets de réseau ferroviaire n'étaient pas éligibles à ce type de concours... Ceci ne remet pas en cause le projet lui-même mais l'aide de l'Etat qui devait être de 25% du coût des infrastructures. Le chiffrage du projet s'établissait pour sa présentation à 111 Millions d' Euros dont la plus grande partie se répartissait ainsi :

- 86 Millions d' Euros en infrastructures (voies ferrées, passages à niveau , etc...)
- 11 Millions d' Euros en matériel roulant (wagons et locomotives)
- 12 Millions d' Euros en gares.

Il était prévu à l'origine les financements suivants :

Région Rhône Alpes : 51 Millions d' Euros

Etat : 21 Millions d' Euros

Grand Lyon : 15 Millions d' Euros

Communauté de Communes Saône Vallée:

4 Millions d' Euros le solde étant à trouver auprès de différents financeurs et notamment des Conseils Généraux de l'Ain et du Rhône.

Il est à noter que ce projet a été rendu beaucoup plus coûteux à la suite de divers accidents survenus en France à des passages à niveau, qui ont amené le Ministère des Transports à exiger de nouvelles normes en matière de sécurité pour les dits passages. Ainsi en ce qui concerne notre projet il a été exigé la création d'un passage sécurisé sur la portion de route partant de la RD 933 et allant à la zone industrielle de Reyrieux , coût approximatif supplémentaire : environ 23 Millions d' Euros.

La Communauté de Communes dont nous faisons partie reste toujours très favorable à cette ligne reliant Trévoux à Lyon - La Part-Dieu en 38 minutes, compte tenu de l'engorgement permanent de la route départementale 933 et du temps considérable qu'il faut maintenant pour relier nos villages à Lyon ; ceci sans parler de l'encombrement des routes parallèles et notamment de la route de Reyrieux ou de Genay par exemple.

En outre, la nécessité d'économiser l'énergie et d'utiliser des énergies propres, jointe au renchérissement de l'essence et du diesel rendent ce projet plus que jamais nécessaire. Enfin, le développement de l'urbanisation de Trévoux, Reyrieux (environ 150 logements supplémentaires prévus dans les cinq ans), Massieux (environ 120 logements supplémentaires prévus dans les cinq ans),

Parcieux ayant choisi d'être classé «coupure verte» dans le Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale (SCOT) avec un moindre développement, conduit inévitablement à une saturation des diverses voies de communication.

Le projet va donc être repris en étudiant la possibilité d'aménagements sécurisés mais plus simples autour des passages à niveau pour «casser» la vitesse des véhicules, permettant notamment de ramener à un coût acceptable le passage à niveau entre Trévoux et la ZI de Reyrieux.

Rappelons que le projet prévoit 4 gares entre Trévoux et Genay, 6 passages à niveau supprimés avec des routes qui deviendraient des impasses , 6 passages à niveau conservés et aménagés, et 1 passage à niveau posant problème. Entre Genay et Sathonay, il y aurait 4 gares, 11 passages à niveau supprimés, 7 conservés et aménagés.

Le tram serait naturellement de dernière génération et donc très silencieux pour éviter les nuisances sonores.

A Parcieux nous aurions une gare avec un parking dans le haut du chemin des Varennes et un passage à niveau, le chemin du Treve d'Ars serait fermé au niveau de la voie ferrée, le passage à niveau de l'ancienne gare serait remis en état et sécurisé.



# PARCIEUX bientôt en numérique

La région Rhône-Alpes passera dans quelques mois à la télé tout numérique: plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

La région Rhône-Alpes effectue ce passage en deux phases : après la chaîne Canal + au le 22 septembre 2010, c'est au tour des autres chaînes de passer au tout numérique le 15 juin 2011

Des aides peuvent être accordées :

\* aides financières pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle et remplissant les conditions de ressources.

\* aide technique pour les personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%. Elle consiste en une intervention gratuite à domicile sur rendez-vous.

Contactez le 0970 818 818 .



## Urbanisme

Nous vous communiquons ci-après la liste des constructions et travaux autorisés depuis notre bulletin de mai 2010 :

### PERMIS DE CONSTRUIRE

MASSON Thierry  
37 Chemin du Mont Peloux  
maison individuelle

SAHUT Alexandre et DELORE Mélanie

Chemin Creuse Roussillon  
maison individuelle

FOLACHIER Marc et Michèle

Chemin du Pont de l'Ane  
maison individuelle

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

BABOT Julien  
425 Chemin de la Charité  
panneaux voltaïques  
DAVAINE Olivier  
57 rue des Platières  
abri jardin

FROMAGEOT Sandrine  
56 chemin du Trève Magnin  
panneaux voltaïques  
Régie FONCIA MICHEL  
173 Route de Reyrieux  
réfection de toiture  
RICHARD Pierre  
131 Rue Comte de Chateaubriand  
abri jardin  
DEHAN Philippe  
295 Chemin du Mont Peloux  
panneaux solaires  
CLUZEL Olivier  
256 Chemin Creuse Roussillon  
abri jardin  
FAYOLLE Louis  
169 rue Comte de Chateaubriand  
réfection de toiture  
SIBILAT Bernard  
446 Chemin de la Charité  
abri non fermé  
BALZAN Hervé  
156 Impasse de l'Eglise  
mur de clôture

BARTOUX Christophe  
12 Clos de la Belle Cordière  
piscine

Avant d'entreprendre des travaux, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie sur les formalités à accomplir ou sur ce que vous pouvez faire ou ne pas faire en fonction du P.O.S. ou du P.E.R.I. : construction, extension, surélévation, transformation, réfection de toiture (tuiles rouges) ou de façade, création d'ouvertures, piscine, clôture, abri, véranda, auvent, capteurs solaires, etc. Les formulaires sont téléchargeables sur Internet sur le site [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr) ou disponibles en mairie, les plus courants étant :

- \* Permis de construire, transfert de permis ou modificatif de permis.
- \* Permis d'aménager.
- \* Permis de démolir.
- \* Déclaration préalable.

# Urbanisme

## Où trouver les informations pour monter mon dossier ?

> AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE ET DE VOTRE DDT \*  
Retrouvez leurs coordonnées sur :  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## Je construis... Quelles sont les formalités ?

Voici quelques exemples



### > JE CONSTRUIS UNE MAISON

Je construis une maison de 21 à 169 m<sup>2</sup>

**Permis de construire** sans obligation d'architecte, (architecte au delà de 170m<sup>2</sup>)



### > J'AGRANDIS MA MAISON

Plus de 20m<sup>2</sup> : **Permis de construire**

De 2 m<sup>2</sup> à 20m<sup>2</sup> : **Déclaration préalable**

Moins de 2m<sup>2</sup> : **Pas de formalité**

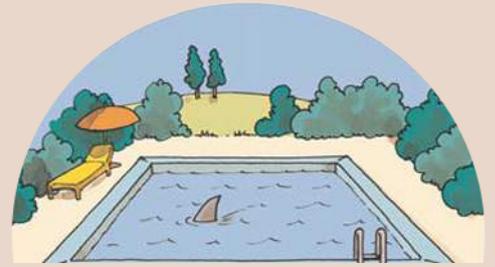
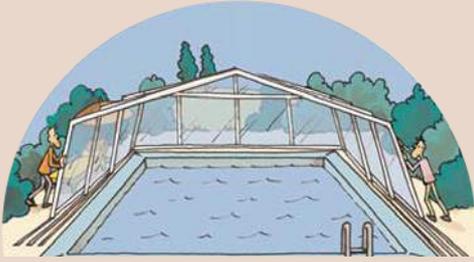
## J'installe une véranda...

Superficie supérieure à 20m<sup>2</sup> : **Permis de construire**  
Superficie inférieure à 20m<sup>2</sup> : **Déclaration préalable**



# Je veux installer une piscine...

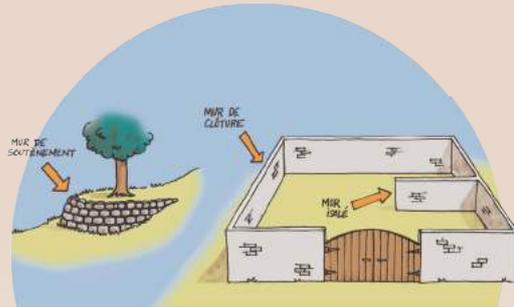
Je construis une piscine fixe de plus de 10 m<sup>2</sup> et de moins de 100 m<sup>2</sup> : **Déclaration préalable**



Elle dispose d'une couverture modulable, d'une hauteur de plus de 1,80 m au-dessus du niveau de l'eau : **Permis de construire**

# Je construis une clôture

**Déclaration préalable**  
Se conformer au P.O.S de la commune



# J'aménage mon immeuble...

> JE SUIS PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE

Je ravale ma façade : **Déclaration préalable**

> JE RÉORGANISE L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT

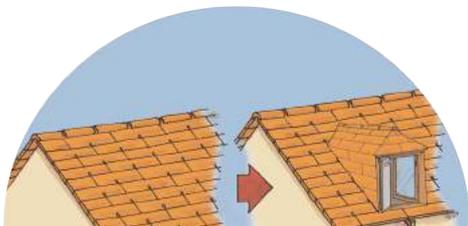
Je réorganise l'intérieur du bâtiment sans changement de destination par exemple en regroupant des studios pour faire un appartement : **Déclaration préalable**



# J'aménage mon toit...

> JE POSE UNE LUCARNE

Je transforme mon toit sans changer son volume : **Déclaration préalable**



Je rehausse une partie de la charpente pour mettre une fenêtre : **Déclaration préalable**

# Tous ces déchets qui vous encombrant

Les déchets verts ne doivent pas être mis avec les ordures ménagères mais déposés dans les déchetteries de TOUSSIEUX ou de FRANS. Nous vous rappelons par ailleurs qu'ils ne peuvent en aucun cas être déposés le long des routes, des berges de la Saône ou sur la voie ferrée ( sous peine d'amende ).

## ET SI VOUS EVITIEZ DE VOUS DEPLACER ET RESTIEZ CHEZ VOUS ? LE COMPOSTAGE DES DECHETS VERTS ET DES RESTES VEGETAUX DE REPAS

En compostant chez vous, vous diminuez la quantité de déchets à traiter et produisez de l'amendement pour votre jardin. Vous pouvez vous procurer des composteurs auprès du SMICTOM Dombes Saône à Trévoux aux tarifs suivants :

- \* 400 litres (plastique) : 20 € au lieu de 40 € (promotion)
- \* 600 litres (bois) : 30 € au lieu de 60 € (promotion)

## POUR VOS AUTRES ENCOMBRANTS, LES DECHETTERIES

Les déchetteries de TOUSSIEUX et de FRANS sont à votre disposition pour vous débarrasser de vos déchets encombrants ( pensez avant à ceux que vous pouvez déposer réglementairement ailleurs ) :



**Jours et heures d'ouverture :**  
**ETE : du 1er avril au 30 septembre :**  
**le lundi après-midi et du mardi au samedi :**  
**de 8h à 12h et de 14h à 18h**  
**HIVER : du 1er octobre au 31 mars :**  
**le lundi après-midi et du mardi au samedi :**  
**de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h**  
**(dimanches et jours fériés exclus)**



## MODALITÉS D'ACCÈS POUR LES VOITURES DE PARTICULIERS :

Sur présentation d'un badge orange, délivré par les mairies au vu de la carte grise (genre VP) et d'un justificatif de domicile

**Badge orange** = accès gratuit - hauteur inférieure à 2 m avec ou sans remorque inférieure à 500 kg.

Sur présentation d'un badge vert, délivré par le SMICTOM au vu de la carte grise (genre CTTE, fourgon) et de l'attestation de domicile

**Badge vert** = accès payant, soit 17 €, pour tout autre véhicule de particuliers de moins de 3,5 tonnes de PTAC

**Badge rouge** = accès payant, soit 17 €, uniquement pour les seuls déchets dangereux, en quantité limitée.

Modalités d'accès pour les voitures de professionnels :

Sur présentation d'un badge rouge, délivré par le SMICTOM au vu de la carte grise (genre CTTE, fourgon, de moins de 3,5 tonnes de PTAC) et de l'attestation de résidence d'activité.

Les véhicules supérieurs à 3,5 tonnes sont refusés.

Déchets acceptés, obligatoirement triés :

Déchets ménagers : papier, cartons, verre, ferraille, gravats, encombrants, textiles, vêtements, végétaux, déchets électriques et électroniques (DEEE), ces derniers pouvant aussi être rendus gratuitement à votre vendeur.

Déchets dangereux des ménages (dépôt inférieur à 50 litres et trié) : Piles, batteries, solvants, peintures, médicaments, produits phytosanitaires, huiles usagées minérales, tubes fluos, ampoules basse consommation aérosols, cartouches d'imprimantes, radiographies.

## PILES - CARTOUCHES D'ENCRE

Vous pouvez déposer en déchetterie vos piles usagées ainsi que les cartouches d'imprimantes et de fax laser ou jet d'encre.

## POINTS DE RECYCLAGE

Vous les trouverez : Chemin des Eguets, près du rond-point, Allée des Marronniers et Chemin des Varennes.)

Trois colonnes distinctes sont destinées à recevoir respectivement les déchets suivants :

\* Colonnes à plastron **vert** : le verre (bouteilles, pots, bocaux, flacons...).

\* Colonnes à plastron **jaune** : emballages légers (cartons, briques alimentaires, flacons en plastique de produits ménagers, alimentaires, de soins corporels, d'emballages liquides, boîtes métalliques, cannettes, flacons spray).

\* Colonnes à plastron **bleu** : journaux, magazines, revues et papier de bureau.

Ne rien déposer au pied des colonnes sous peine d'amende.



## COLLECTE DE TEXTILES ET CHAUSSURES

Suite à un accord de partenariat entre la commune, le SMICTOM et le Relais Bourgogne, un conteneur de collecte de vêtements, textiles et chaussures a été implanté sur le parking de la salle des fêtes.

Quelques consignes à respecter pour vos dépôts :

Utiliser des sacs de moins de 100 litres (pour qu'ils rentrent dans le bac de chargement)

Veiller à fermer les sacs

Ne pas déposer de vêtements en vrac ou dans des cartons

Donner des vêtements propres : les textiles souillés (peintures, graisses, solvants, etc.) ne permettent pas leur réutilisation ou leur recyclage

Les vêtements de type K-way ou cirés en mauvais état ne peuvent pas être recyclés

Les chaussures doivent pouvoir être portées en l'état et liées par paires car elles ne peuvent pas être recyclées.

## QUAND VOUS AVEZ TOUT TRIÉ, ET qu'il ne vous reste plus que :

LES ORDURES MENAGERES

(Attention : Bacs roulants obligatoires)

Vous pouvez vous en procurer dans tout magasin de bricolage et d'équipement de la maison ou auprès du SMICTOM Saône Dombes de Trévoux, en appelant le 04.74.00.19.02.

Deux modèles de couleur grise vous seront proposés, au tarif de :

\* 42 € pour le bac de 140 litres

\* 52 € pour le bac de 240 litres

Il est nécessaire de rappeler que ces bacs doivent impérativement être sortis la veille du jour de collecte, laquelle s'effectue le vendredi matin à partir de 4 h 30.

## PLUS SPECIALEMENT, LES DASRI

(déchets d'activité de soins à risque infectieux). Les pharmacies du secteur mettent gratuitement à disposition des patients en auto-traitement des boîtes de stockage de déchets pour les particuliers (aiguilles, seringues...). Ceux-ci peuvent ensuite déposer gratuitement le contenant plein et référencé par un code-barres qui leur est propre, dans une borne automatique (ouverte 24 h / 24) située devant l'usine d'incinération de Villefranche - 343 rue des Frères Bonnet - ZI Nord.

Une fiche de procédure SMICTOM, présente dans chaque pharmacie participant à l'opération, est fournie à chaque patient.

## TRES SPECIALEMENT, L'amiante lié :

Pour l'amiante lié, appeler SYTRIVAL pour une prise de rendez-vous ( 04 74 68 82 59 )

La procédure, payante, sera communiquée, par leurs services.



# Documents administratifs

NATURE DE LA PIECE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COÛT
Extrait ou copie acte de naissance	Mairie du lieu de naissance (possible par internet)	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance, filiation	Gratuit
Extrait ou copie acte de mariage	Mairie du lieu de mariage (possible par internet)	Indiquer : nom, prénoms, date de mariage	Gratuit
Extrait ou copie acte de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du domicile du défunt (internet)	Indiquer : Nom, prénoms, date de décès	Gratuit
Casier judiciaire	SERVICE du CASIER JUDICIAIRE NATIONAL AUTOMATISE 107,rue Landreau 44079 .NANTES  <a href="http://www.cjn.nantes.gouv.fr">www.cjn.nantes.gouv.fr</a>	Carte nationale d'identité ou copie du livret de famille ou extrait de naissance	Gratuit
Certificat de nationalité	GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE 3, PI Pierre Goujon 01005 BOURG EN BRESSE Cédex	Pièces prouvant la naissance (extrait d'acte de naissance) et la résidence en France depuis au moins 5 ans (livrets scolaires, certi- ficats de travail, contrat d'apprentis- sage, inscription à Pôle Emploi)	Gratuit
Carte Nationale d'Identité	Mairie du domicile	1 enveloppe 21x29,7cm affranchie à 1.40 € 1 enveloppe normale affranchie à 0.58 € 2 photos récentes et identiques conformes aux nouvelles normes livret de famille acte de naissance obligatoire pour une 1ère demande ou en cas de perte/vol Ancienne Carte nationale d'iden- tité. Justificatif de domicile de moins de 3 mois Eventuellement : jugement de divorce, preuve de la nationalité française si parents nés à l'étran- ger, déclaration de perte ou vol	Gratuite sauf si perdue ou volée 25 €
Passeport biométrique (valable 10 ans pour les per- sonnes majeures et 5 ans pour les mineures)	Mairie équipée d'une station d'enregistrement Conseillé de prendre RV Par ex. Trévoux 04 74 08 73 73 ou Neuville 04 72 08 70 00	Photos conformes aux nouvelles normes à fournir ou prise sur place Copie intégrale de l'acte de nais- sance Carte nationale d'identité Ancien passeport s'il y a lieu 1 justificatif de domicile récent Timbres fiscaux (voir ci-contre) Autres : mêmes que pour carte d'identité	86 ou 89 € majeurs 42 ou 45€ mineurs de 15 ans et + 17 ou 20 € mineurs moins de 15 ans
Demande de duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage ou à la mairie du domicile	Remplir une demande	Gratuit
Légalisation de signatures	Toute Mairie	Signature à apposer à la mairie	Gratuit
Cartes grises	Formulaires disponibles sur internet <a href="http://www.interieur.gouv.fr">www.interieur.gouv.fr</a> <a href="http://www.servicepublic.fr">www.servicepublic.fr</a>	La mairie n'envoie plus les dossiers en Préfecture	Selon tarif en vigueur

# L'activité de votre municipalité

## Les conseils municipaux

Les réunions du conseil municipal ont eu lieu les 17 mai, 21 juin, 19 juillet, 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 20 décembre 2010 et 17 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril 2011.

Principales questions traitées :

- \* Choix d'un cabinet d'urbanisme, G2C Environnement à Mâcon, pour l'élaboration du P.L.U.
- \* Rapports des conseils communautaires et des assemblées générales des syndicats intercommunaux
- \* Réunion ERDF pour la présentation des nouveaux coûts de raccordement aux réseaux pour les particuliers et la collectivité
- \* Décision de modifier la présentation du bulletin municipal avec incorporation d'encarts publicitaires pour parvenir à la rédaction et la publication d'un bulletin gratuit (une économie de 2 500 € pour la commune)

\* Acquisition et installation d'un panneau lumineux d'informations sur la façade de la mairie

\* Modification des tarifs du Centre de Loisirs communal après la création du centre de Massieux qui fonctionne en binôme avec Parcieux

\* Participation au financement de la classe de neige 2011 à hauteur de 85% de son coût total

\* Décision de participer au financement des travaux de réouverture de la ligne Lyon-Trévoux pour 30 000 €

\* Signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF, le CTL et la C.C.S.V.

\* Financement du poste de directeur de la M.J.C. de Reyrieux pour l'année 2011 pour 7 000 €

\* Après la rénovation de la « Cène » du retable, décision de placer l'église sous alarme de sécurité avec pose d'une porte blindée et acquisition d'une vitrine de protection de l'oeuvre

\* Renouvellement de la convention avec la SPA

\* Décision de relancer le dossier de structure d'accueil pour personnes âgées aux Varennes

avec la construction par la SEMCODA de 50 appartements « Les Senioriales », du T2 au T4 et de 20 appartements T2 foyers « seniors »

\* Vote du budget Contrat Temps Libre 2011 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 66 135 €

\* Vote du budget communal 2011 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 698 501 € et en recettes et dépenses d'investissement à 432 696 €

\* Vote de subventions aux associations

Principaux travaux prévus en 2011 pour un montant global de 136 500 € :

- \* Panneau lumineux
- \* Matériel école
- \* Parking Impasse du Fagot
- \* Portail salle des fêtes
- \* Extincteurs
- \* Mise en sécurité de l'église et achat d'une vitrine pour le retable
- \* Porte et chaudière ancienne poste
- \* Acquisition d'un tracteur et remorque
- \* Travaux de voirie
- \* Eclairage public Allée des Marronniers et horloge astronomique

## Comité communal d'action sociale (C.C.A.S.)

Le comité d'action sociale s'est réuni les 8 juin, 19 octobre 2010 et le 15 février 2011 pour traiter des sujets suivants :

- \* Etude de dossiers APA pour cinq personnes
- \* Etude de deux dossiers d'obligation alimentaire
- \* Confection et distribution de 39 colis de Noël pour les bénéficiaires âgés de 77 ans en 2010. Le seuil sera remonté à 78 ans en 2011
- \* Attribution de subventions à la Banque Alimentaire de l'Ain (100 €) aux associations L'Envol (75 €), Soleil d'Automne (75 €), La Croix Rouge (100 €) et France ADOT (50 €)
- \* Vote du compte administratif 2010 et de

l'affectation du résultat de 4 517 € à reporter au budget primitif 2011

\* Vote du budget primitif 2011 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 9 517.44 €

\* Organisation du voyage 2011 pour les personnes âgées de 65 ans minimum en 2011, qui aura lieu le mardi 21 juin à CHARLIEU dans la Loire

# École

L'année scolaire continue de s'écouler avec un effectif de 92 élèves.

La mairie comme chaque année a alloué un budget de fonctionnement qui s'élève à 46€ par enfant ainsi qu'une somme de 1 000 € pour le financement de manuels scolaires.

Les enfants de CE2/CM1/CM2 ont pu partir en classe de neige une semaine au mois de Janvier financée par : les parents, le sou des écoles et la Mairie pour un montant de 2 640 €.

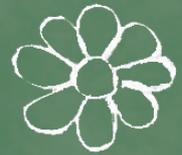
Le samedi 19 mars, les rues de notre village ont été animées par les élèves de l'école et leurs institutrices qui défilaient pour un carnaval arrivé tout droit de Venise. Nous les félicitons pour leur implication et pour les déguisements réalisés.

La dernière manifestation aura lieu le 24 juin 2011 avec la fête de l'école.

Nous souhaitons à tous une bonne fin d'année scolaire et d'excellentes vacances d'été.

La Mairie

## Mot de la directrice



L'école des Marronniers accueille actuellement 92 élèves, répartis dans 4 classes (de la petite section au CM2).

Cette année, toute l'école s'est mobilisée autour du Carnaval qui a animé les rues de Parcieux, le samedi 19 mars. Un grand travail a été effectué en arts plastiques, en musique, en italien pour préparer tous ensemble ce défilé aux couleurs de Venise...

Au mois de janvier, les enfants de cycle 3 sont partis en classe découverte durant une semaine à Giron, pour s'initier au ski nordique et découvrir l'univers magique des chiens de traîneaux.

Afin de sensibiliser les enfants à une pratique sûre et responsable du vélo, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont passé leur permis cycliste. Pour fêter la réussite de tous, M. Tavernier, Maire de Parcieux, nous a reçus à la mairie pour la remise des permis. Prochainement, les classes de CP-CE1 et de maternelle visiteront le musée Chintreuil à Pont-de-Vaux, pour découvrir des œuvres d'arts et participer à des ateliers de création artistique.

D'autres projets sont mis en œuvre dans chaque classe autour de la lecture et de l'écriture, en lien avec notre projet d'école. Pour en savoir plus, vous pouvez vous procurer notre journal scolaire, en vente à l'école.

L'école de Parcieux reste un lieu d'apprentissage privilégié avec des locaux modernes et bien équipés, du matériel pédagogique récent (régulièrement renouvelé grâce aux investissements de la mairie), des sorties scolaires, en grande partie financées par un Sou des Ecoles actif et investi pour l'école, une équipe pédagogique soudée qui apprécie de travailler autour de projets motivants et porteurs pour les enfants...

Alors si vous habitez la commune, pensez à inscrire vos enfants auprès de la Mairie et venez ensuite nous rencontrer. A bientôt pour la rentrée 2011...

Laurence FIFIS, la directrice.



# Les Syndicats

## Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (S.I.A.H.)

L'assemblée générale a eu lieu le 16 février 2011. Le comité syndical a adopté le compte administratif 2010, le compte de gestion 2010 et l'affectation du résultat de 17 394 € à reporter au budget 2011. Le comité a ensuite adopté le budget 2011 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 315 530 € et en recettes et dépenses d'investissement à 1 114 350 €. Le montant disponible pour des travaux est de 835 000 €. Le protocole avec la Chambre d'Agriculture a été signé fin 2010 et des accords ont été signés avec des agriculteurs pour la mise en place de bandes enherbées et de haies.

Treize bassins écrêteurs de crues sont à réaliser le plus rapidement possible et, pour ce faire, une étude géothermique des sols est en cours par la société GEOTEC et un relevé topographique de terrain par le cabinet ARPEGE Géomètres. Le cabinet REALITE ENVIRONNEMENT dont la convention a été renouvelée pour trois ans est chargé de monter les dossiers d'appel d'offres et le dossier de la Loi sur l'Eau. Les premiers bassins pourraient être créés à l'automne sur JASSANS, MISERIEUX, ARS SUR FORMANS, PARCIEUX.

## Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable

Lors de l'assemblée générale du 18/03/2010 le vote du compte de gestion 2009 fait apparaître un excédent de clôture de 2 248 339 €. Le budget primitif 2010 adopté à l'unanimité s'équilibre en recettes et dépenses à 2 313 563 € en fonctionnement et 10 980 121 € en investissement.

Le château d'eau de Rancé est terminé et la mise en eau après essais et contrôles a eu lieu cet hiver coût prévisionnel : 1 032 577 €. Le doublement de la canalisation de refoulement de Port Masson au château d'eau de Chatagnier s'est achevé fin 2009 et actuellement des travaux sont en cours sur la station de pompage de Port Masson pour augmenter sa capacité de traitement : coût 810 748 € TTC. Port Masson fournit 45% de l'eau du syndicat qui regroupe 24 communes.

Le programme de canalisation extension et renforcement du réseau se poursuit.  
Budget : 1 4754 959 € TTC. Il n'y a pas de travaux prévus sur la commune de Parcieux.

### J.F PLOMBERIE Jérôme Frechard



Plomberie - Chauffage - Climatisation  
Energie nouvelle - Pompe à chaleur - Chaudière Bois  
Plancher chauffant - Neuf et Rénovation

Tél. 04 78 98 39 88 - Port. 06 11 86 68 08

129, allée des Marronniers 01600 PARCIEUX - E-mail : jerome-frechard@wanadoo.fr

# Infos Sociales

## Accueil de jour « Aux Lucioles »

Cette structure a ouvert ses portes en octobre 2006 pour accueillir des personnes de plus de 60 ans présentant des pathologies neurologiques (maladie d'Alzheimer ou apparentée, maladie de Parkinson, séquelles d'accident vasculaire cérébral ou sclérose en plaque...).

Venir une ou plusieurs journées aux Lucioles permet à ces personnes de :

- \* Bénéficier d'un espace de prise en charge individuel ou collectif.
- \* Tisser ou développer des liens sociaux.
- \* Participer à des activités de stimulations adaptées, dispensées par une équipe pluridisciplinaire.
- \* S'accorder une journée de plaisir et de bonne humeur.

Depuis 4 années de fonctionnement, ce sont principalement des conjoints, ou des enfants qui confient leur proche en toute sérénité pour s'accorder du repos ou toute activité de leur choix.

Dans ce lieu convivial et familial, l'accueil est possible en journée complète ou en demi-journée, du mardi au vendredi.

Le transport depuis le domicile peut être assuré par nos véhicules dans une limite de 15 km autour de Reyrieux.

**Le taux de fréquentation élevé et la**

**durabilité des inscriptions témoignent de la satisfaction des personnes accueillies et de leurs familles.**

### L'ACTUALITÉ RÉCENTE

#### Depuis janvier 2010 :

- \* Mise en place d'un groupe de parole trimestriel destiné aux aidants
- \* Intervention de bénévoles musiciens (accordéon, harmonica)

#### Mai-juin 2010 :

- \* Participation aux «rendez-vous au jardin» (visite du jardin sensoriel et thérapeutique et exposition des œuvres réalisées par les personnes accueillies)
- \* Accueil d'un groupe d'enfants (2 à 3 ans) du multi accueil (Reyrieux)
- \* Partenariat avec la MJC de Reyrieux (atelier terre avec 2 groupes d'adolescents).

#### Juillet 2010 :

- \* Sortie au Parc de la Tête d'Or
- \* Croisière sur la Saône depuis Trévoux jusqu'à Pont de Vaux avec 26 personnes âgées.

### EN PROJET

La semaine bleue du 11 au 17 octobre 2010 sur le thème « à tout âge, acteur, proche et solidaire ».

Dès janvier 2011 mise en place de liens réguliers avec le multi accueil « Mille et une étoile » (Reyrieux).

Pour tout renseignement, vous pouvez adresser vos demandes à :

Sabine CLAPISSON  
Directrice de l'Accueil de jour «aux Lucioles»  
Rue du collège 01600 REYRIEUX  
**Téléphone** : 04 74 00 85 01  
**Fax** : 08 11 95 15 77  
**Courriel** : auxlucioles@orange.fr



croix-rouge française

## Croix-rouge française

La Croix Rouge a changé de local.  
Elle se trouve dorénavant au :  
82 Grande Rue – 01600 Trévoux.

Elle organise sa quête nationale la semaine du 14 au 22 mai.  
Merci de votre générosité.

Isabelle Chalandon – Tél. 04 78 98 30 49

# VAL DE SAONE DOMBES SERVICES

## Aide et Soins à Domicile

Notre Association (anciennement Soins et Santé) intervient sur le secteur depuis 1983. Plus de 25 ans que nous sommes à vos côtés pour proposer des services adaptés à vos besoins.

### QUE CE SOIT :

Pour des tâches ménagères (ménage - repassage...)

Pour de l'aide à la personne

(préparation des repas, courses, aide à la toilette, garde de nuit...)

Pour des soins d'hygiène.

« **VOTRE BIEN-ÊTRE EST NOTRE PRIORITE** »

### POUR RÉALISER CETTE MISSION, NOTRE ASSOCIATION GÈRE ET ANIME :

\* **Un service prestataire** (aides à domicile - auxiliaires de vie). Ce service est conventionné par le Conseil Général dans le cadre de l'aide sociale, de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) de la PCH (Prestation Compensatoire du Handicap) ainsi que par les différentes caisses de retraite et sociétés d'assistance pour l'ensemble des prestations.

\* **Un service mandataire** (emplois familiaux et garde de nuit)

\* Services ouvrant droit à des avantages fiscaux (50% de réduction ou de crédit d'impôts) selon loi de finances et décrets en vigueur. CESU acceptés.

\* **Un SSIAD** au service des personnes âgées et des personnes en situation de handicap de 50 places sur les cantons de Reyrieux et Trévoux (soins d'hygiène assurés par des Aides soignantes sous la responsabilité d'infirmières coordonnatrices).

En 2010 nous sommes intervenus auprès de plus de 500 usagers du secteur Dont 24 sur la commune de PARCIEUX et nous avons permis l'emploi de près de 100 professionnels

En collaboration avec d'autres partenaires nous avons créé l'accueil de jour « Aux Lucioles ».

Sous la conduite du Conseil Général de l'Ain nous réalisons actuellement une étude pour un projet d'accueil de jour au service des personnes en situation de handicap.



### Nos bureaux vous accueillent :

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Espace Talançonnais - BP 19  
01600 REYRIEUX  
Tel : 04 74 00 35 17  
Télécopie : 04 74 00 10 81  
contact@valdesaonedombes.com

### Des permanences de secteur sont également à votre disposition :

#### Tous les Mercredis

Mairie de Jassans  
Antenne du Rhône  
01480 JASSANS RIOTTIER

#### Tous les Jeudis

Antenne du Rhône  
Maisons des associations  
64 rue des écoles  
69730 GENAY

#### Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Vendredis

Espace 4 saisons  
290 allées des sports  
01390 SAINT ANDRE DE CORCY

# CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET :  
[www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

ATTENTION...

Par TELEPHONE :  
**0 810 25 01 10**

(prix appel local depuis un poste fixe)

nouveau numéro de téléphone

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
  - Pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
  - Pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).
- **du lundi au vendredi de 9 h à 16 h**
  - Pour contacter un technicien conseil assurant le traitement des dossiers, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

*N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.*



# ADMR

## L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE



**Parce que tout le monde peut avoir besoin d'un coup de main....  
l'association ADMR du secteur de VAL DE SAONE  
intervient sur votre commune.**

Association du service à domicile, nous allions la force du bénévolat et l'efficacité d'un professionnalisme reconnu.

### LE PROJET DE L'ASSOCIATION EST SIMPLE :

Aider toute personne sans discrimination, en respectant son autonomie, dans une action de proximité.

Animée par une équipe de bénévoles, ce sont 38 salariées qui sont employées et ce sont plus de 33 679 unités d'oeuvres réalisées auprès des familles, personnes âgées ou handicapées des communes desservies par l'association.

### DES SERVICES QUI CHANGENT LA VIE !

\* L'aide à la Vie Quotidienne : c'est le cœur de l'activité de l'ADMR, de la simple prise en charge des travaux ménagers et quotidiens à une aide plus importante pour préserver l'autonomie. Les professionnelles Aides à Domicile et Auxiliaires de Vie sauront réaliser les actes essentiels de la vie, apporteront un accompagnement adapté aux besoins identifiés en concertation avec les professionnels médico-sociaux.

\* L'action socio-éducative : les familles ont parfois besoin au cours des différents événements de leur existence d'un soutien à la prise en charge du quotidien.

Les professionnelles de l'ADMR et en particulier les Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale assurent par leur travail une action préventive et réparatrice

La télé-assistance : un médaillon ou un bracelet permet à toute personne équipée de rentrer en contact avec la centrale d'écoute « FILIEN » qui peut prévenir famille ou service d'urgence. A ce jour 128 mois de location auprès de 15 personnes.

\* Le service « mandataire »: pour les particuliers employeurs. La famille est légalement employeur mais elle donne mandat à l'ADMR pour la gestion administrative de sa ou ses employées de maison.

Pour tous ces services possibilité de :

Prise en charge d'une partie du coût par certaines caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales ou de retraites, par le Conseil Général dans le cadre de l'Allocation Prestation Autonomie.



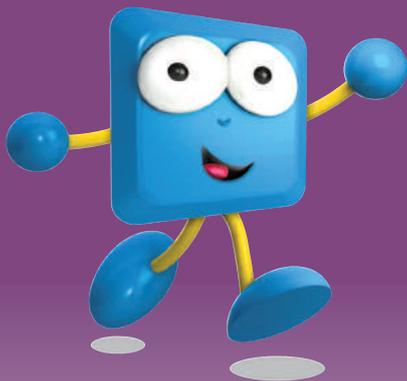
Pour poursuivre sa mission sociale, l'association ADMR a besoin de renforcer son équipe de bénévoles afin d'être présente dans toutes les communes où elle propose ses services.

### NOUVEAUTES

Vous pouvez consulter notre site internet  
[www.reyrieux.fede01.admr.org](http://www.reyrieux.fede01.admr.org)

### PERMANENCE ADMR

Espace Talençonnais – Route de Veissieux le Haut  
01600 REYRIEUX  
Tél : 04 74 00 28 95



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services aux Personnes
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraites
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

### Aide à la personne

(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

### Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne

(entretien du linge et du cadre de vie)

### Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...



Contactez la responsable de votre secteur, elle se déplace à votre domicile **gratuitement et sans engagement** afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

**M<sup>me</sup> Marie-Mathilde GORUP**

Maison des Cèdres - Rue des Bois - 01600 TREVOUX

☎ 04 74 00 04 70 / Fax : 04 74 08 39 27

(mm.gorup@adapa01.com)

#### Permanences :

- le lundi de 9h à 11h



# Associations

## Les peintres au village

Le 28 novembre 2010, pour la 8ème année, la Cure de Parcieux a ouvert ses salles à l'exposition de peinture et sculpture.

Comme chaque année, la qualité et la densité des œuvres étaient au rendez-vous.

Les enfants de l'atelier « Les Peintres au Village » et des écoles de Parcieux ont encore surpris par leur talent et par la maîtrise des couleurs.

Nous vous attendons le 27 novembre 2011 date de la prochaine exposition.

Alors, Mesdames et Messieurs les Artistes, prenez vos pinceaux, nous vous attendons.

Pour tous renseignements :

Bernadette DIETZ 04.78.98.09.61

Christiane FRECHARD 04.78.98.02.55

## Atelier Big Bang



L'Association Atelier Big Bang  
183 Route de Genay (ancienne cure)

01600 Parcieux

propose des cours de dessin et peinture pour adultes animés par Peter Petersen

- lundi de 20h à 22h00
- jeudi de 20h à 22h00
- vendredi de 13h45 à 15h45

L'exposition aura lieu le 26 juin 2011. Nous vous attendons, comme chaque année, très nombreux dans les locaux de la cure.

Pour tout renseignement contactez-nous au 06 73 06 30 39 ou 06 08 76 44 14

## Université tous âges

Le thème de l'année 2010-2011 est « LE SAHARA, MYTHE ET REALITE » présenté par Monsieur Yann Callot professeur de géographie à l'Université Lumière Lyon 2.

Ce sujet a été choisi pour prolonger les actions déjà engagées entre Tamanrasset et Parcieux.

Le nombre d' « étudiants » qui suivent ces conférences est de l'ordre de 60 à 80.

Pour définir le sujet de l'année prochaine 2011-2012 une enquête a été faite en janvier auprès des « étudiants » de Parcieux. Voici les résultats de cette enquête :

\* **Première discipline choisie** : « Civilisations / civilisations anciennes », avec comme idées suggérées : « Civilisations africaines » ou « Mythologie du Proche-Orient antique, une actualité étonnante ».

\* **Deuxième discipline choisie** : « Géopolitique / Monde contemporain », avec comme idées suggérées : « Le Moyen-Orient contemporain » ou « Les Etats-Unis ».

\* **Troisième discipline choisie**: « Géographie », avec comme idées suggérées : « La nature minérale de notre région, entre pierres et sociétés » ou « des volcans et des hommes ».

L'administration de l'UTA définira le sujet pour Parcieux en fonction de l'enquête, bien sûr et en fonction des disponibilités des professeurs. La décision sera connue au moment des inscriptions. Les conférences auront lieu une fois par mois, le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

Les inscriptions auront lieu le mardi 27 septembre 2011 de 14 à 16 heures à la salle des fêtes de Parcieux. L'inscription permet d'accéder à toutes les conférences de l'UTA qui se déroulent dans une centaine d'implantations.

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Marie-Camille Tronel 04 78 98 09 84, Jean-Guy Lathuillière 04 78 98 07 45

## Hippocrene en Dombes

Encore une année de voyage pour les deux conteurs parcevins !



Sam revient du Burkina Faso où il a participé au Festival Yeleen (Lumière!) et partira au Maroc en avril pour une autre rencontre

internationale de conteurs. La Suède le sollicite aussi pour la période estivale ....

Margrethe est en année sabbatique dans son Danemark natal mais fait des passages chez nous pour quelques spectacles de temps à autre ....

« YAONKOP! Contes-en-Dombes », la dernière création, s'est jouée récemment à Saint Trivier sur Moignans et est prévue à d'autres occasions dans la région. La compagnie participe également à la création d'un conte musical avec l'Ecole de Musique de Viriat.

Bref, ni le froid, ni les réductions des budgets culturels ne peuvent empêcher les deux artistes de diffuser leurs paroles!

Au plaisir de les partager avec vous bientôt !

# Foot-ball Club de bords de Saône

Club Labellisé FFF



Créé en 1936, le FC Bords de Saône, les Jaunes et Verts pour les supporters porte fièrement sa devise : « Deux Couleurs, Une Passion ».

Avec un nouvel écusson mettant en avant les deux Municipalités de Parcieux et Massieux qui l'accueillent sur leurs infrastructures, la notoriété du club déborde aujourd'hui largement sur les communes voisines dont il accueille bon nombre d'enfants.

Présidé depuis Juin 2010 par Guy Rasper qui a pris le relais d'Hervé Carreau après dix ans de Présidence marquée par l'ascension sportive et matérielle du FCBS, et sous la conduite d'un Comité de Direction composé de six membres, le FC Bords de Saône travaille dans la continuité pour bâtir le Club de 2020. Pour cela il s'appuie sur une équipe d'une cinquantaine de dirigeantes, dirigeants et d'une quinzaine d'éducateurs diplômés.

Des panneaux ont fleuri sur les infrastructures du FC Bords de Saône définissant la feuille de match du Club. Un espace d'accueil portant le nom de Jean Tavernier, membre fondateur du Club, sera inauguré le 16 Avril prochain.

Guy Rasper, nouveau Président du FCBS a reçu à Massieux, dans des structures qu'il a fait édifier, le 19 Novembre la Médaille d'Argent de la Ligue Rhône-Alpes de Football



La Commission d'Animation sous la responsabilité de Nora Larivière qui a succédé à David Berchaud contribue à être un véritable relais entre les différentes composantes du Club au travers de rendez-vous incontournables tout au long de la saison sportive, comme le repas dansant qui a rassemblé cette année plus de 280 personnes.

Le Football Club de Bords de Saône repose sur des fondations consolidées par le bilan sportif et administratif présenté à l'Assemblée Générale de Juin 2010.

Le Club a franchi le 1er Mars 2010 la barrière des 400 licenciés pour compter à la clôture des enregistrements de Licences 407 licenciés au 19 Avril 2010.

Cette saison, alors que bon nombre de Clubs ont subi le contrecoup de la pitoyable image renvoyée par l'Equipe de France à la Coupe du Monde de 2010, le FCBS compte 465 licencié(e)s ce qui le classe en 12ème position en nombre de licenciés sur les 332 clubs que compte

le District du Rhône auquel il est rattaché. De 19 équipes l'an passé ce sont cette saison 25 équipes qui portent les Couleurs Jaunes et Vertes du FC Bords de Saône dont 15 pour la seule Ecole de Foot.

La Section Sportive résultant d'une convention signée entre le FCBS, le Collège de la Sidoine et le District du Rhône de Football accueille les enfants de la 6ème à la 3ème. Structurée autour de Laurent Morestin, elle permet à ses élèves d'avoir une approche du football plus pédagogique et leur permet de découvrir d'autres aspects du sport. Cela au travers d'actions aussi diverses qu'une formation aux gestes de premiers secours avec la Croix-Rouge pour passer leur diplôme de Jeunes Secouristes ou la participation à une matinée de réflexion sur la place de l'arbitre dans le football et la montée de la violence et du racisme dans le sport.

Les équipes de Foot à 11 jeunes et l'Ecole de Foot, sous la responsabilité d'Ulrich Dubourguais, évoluent en Promotion d'Excellence de District pour les 3 catégories et la catégorie des U15 compte deux équipes avant le passage à 3 qui devrait être effectif pour la saison prochaine.

L'Ecole de Foot poursuit sa progression et accueille 180 Licencié(e)s des U7 aux U13. Elle devra d'ailleurs la saison prochaine soit limiter le nombre d'enfants par catégorie soit accueillir de nouveaux éducateurs pour assurer un encadrement plus structuré et répondre ainsi aux normes techniques du Label FFF attribué au FC Bords de Saône.



Les Seniors ont connu un changement dans leur organisation à l'inter-saison. Pour aider cette catégorie à franchir le dernier palier vers l'accession en Honneur de Ligue, Edouard Gonzalez, qui a conduit le groupe fanion en Honneur Régional puis l'a amené à une belle troisième place pour une première saison à ce niveau là, a été promu Manager Général, Laurent Morestin devenant entraîneur de l'équipe 1.

Les Seniors 2 évoluent cette saison en Excellence de District, l'équipe 3 en 2ème Division et une équipe 4 a été créée pour répondre à la demande des joueurs face aux 80 licenciés que compte la catégorie.



**L'équipe fanion du FCBS évolue désormais le samedi soir à 18h à Parcieux sur son stade fétiche qui a vu fleurir une tribune au mois de septembre pouvant accueillir 400 spectateurs dans les meilleures conditions.**

**LES VÉTÉRANS** : Autour de Jean-Pierre Garino, l'équipe principalement composée d'anciens joueurs du Club mais accueillant aussi chaque saison de nouveaux joueurs, se retrouve deux fois par semaine pour le plaisir de prolonger la vie footballistique de ses membres dans un esprit de détente. Les vétérans suivent et s'investissent dans la vie du Club.

**NOUVEAU au Club, UNE COMMISSION PRÉVENTION ET ACCUEIL** a été créée cette saison pour prévenir les incivilités et valoriser les qualités d'accueil et de convivialité qui doivent prédominer sur toute rivalité sportive dans un sport qui se doit de rester un jeu.

**LA FAMILLE DES ARBITRES DU FCBS** s'est aussi étoffée accueillant deux nouveaux jeunes arbitres Matthieu Delerue et Yahia Ben Mahfoud ce qui porte à 8 le nombre d'arbitres officiels représentant le FCBS. Une Commission Arbitrale a été créée autour de Sébastien Galli, ancien arbitre, pour promouvoir le rôle et le respect de la fonction arbitrale.

**LES STAGES DE VACANCES SCOLAIRES** ont connu également un nouvel essor. Confiés à Thibault Penin et Julien Longin, ils accueillent les enfants de 5 à 14 ans à chaque période de vacances scolaires que ce soit en hiver en salle ou aux beaux jours sur les infrastructures de Parcieux.

**LES GALÉJADES 2010**, servies par une météo exceptionnelle, se sont imposées comme la grande manifestation du Club, devenant une fête incontournable du football inter-entreprises mais aussi une fête familiale pour le plaisir des petits et des grands. Jean-Pierre Mallozzi laisse éclater là tout son talent d'organisateur mais

aussi de fédérateur des Partenaires du FCBS sans qui rien ne serait possible ou pareil. Je profite de l'occasion pour remercier ces chefs d'entreprises qui œuvrent en direction des associations en comprenant le rôle social et éducatif essentiel impossible à accomplir sans aides financières. La prochaine édition aura lieu le 18 Juin 2011 sur les infrastructures de Parcieux.

Le FCBS œuvre dans un esprit de continuité au niveau encadrement sportif, les retouches apportées étant faites dans un but d'aider le Club à se structurer.

Un effort dans la participation à la vie du Club pour qu'il garde un esprit associatif et familial est demandé aux parents aussi bien pour les déplacements que pour les animations du FCBS. C'est avec eux, avec vous, avec vos enfants que continuera à s'écrire l'histoire en Jaune et Vert du FC Bords de Saône mais aussi avec la passion et l'attachement de ses dirigeantes et dirigeants aux vertus de qualité et convivialité de notre Club.

Jean-Paul Jourdan  
Responsable administratif FCBS

## QUELQUES RENSEIGNEMENTS À CONNAÎTRE SUR LE FCBS :

**Site du Club** : [www.fcbordsdesaone.fr](http://www.fcbordsdesaone.fr)

Les Amis du FC Bords de Saône sur Facebook

**Courriel** : [bords-de-saone@lrafoot.org](mailto:bords-de-saone@lrafoot.org)

**Adresse du siège** : 200 rue du Comte de Chateaubriand  
01600 Parcieux

**Téléphone siège** : 09 81 83 81 94 - Fax : 04 78 98 32 22

**Président** : Guy Rasper - 06 09 58 03 81

**Responsable administratif** : Jean-Paul Jourdan - 06 98 31 19 36

**Manager général seniors** : Edouard Gonzalez - 06 87 69 70 69

**Responsable section sportive** : Laurent Morestin - 06 12 30 51 84

**Responsable foot jeunes** : Ulrich Dubourguais - 06 12 30 51 68

**Responsable stages vacances scolaires** :  
Thibault Penin 06 86 33 25 03



# Le Club aquatique Canoë-Kayak

Ouvert tous les samedis de 14 à 17 heures et les dimanches de 9 à 11 heures.

**NOTRE BUT :** promenade sur la Saône, détente, sports et santé et surtout à l'avenir descente sur plusieurs rivières ( l'Ain, l'Ar-dèche et autres).

**UN PEU D'HISTOIRE :** Les embarcations légères à l'origine du canoë proviennent de civilisations diverses alors que le kayak a été conçu par les esquimaux comme engin de déplacement et de pêche.

A partir du milieu du 19ème siècle , des pionniers européens commencent à naviguer sur des bateaux ressemblant au kayak ou au canoë pour découvrir les rivières.

La compétition se structure au début du XX ème siècle. La course en ligne est la première discipline de compétition.

Elle est devenue discipline olympique en 1936. Le slalom a ses premiers championnats du monde en 1949, ses premiers jeux olympiques en 1972 et figure à nouveau au programme des JO depuis 1992.

La fédération française de canoë est créée en 1932. Elle regroupe les clubs de canoë kayak. Vers 1980 de nouvelles activités de compétition sont créées ( Kayak polo, marathon kayak surf ) ainsi que des activités de loisir ( raft et nage en eau vive ).

La France est toujours présente parmi les grandes nations pratiquant le canoë Kayak. De nombreux champions ont été médaillés aux JO et aux championnats du monde.

Concernant le Club aquatique de Parcieux, un an déjà, de nombreuses sorties ont été effectuées. Beaucoup de sportifs sont venus s'initier à cette discipline ainsi que les enfants du centre de loisirs de Parcieux. Ceux-ci ont connu la découverte du canoë, le plaisir de l'eau.

Pour l'année 2009/2010 nous avons eu 26 sorties et 141 personnes lesquelles ont navigué sur la Saône. Bon début en ce qui concerne le CAP.

La saison sportive du CAP s'étend de septembre 2010 à juillet 2011 et de septembre 2011 à juillet 2012.

Pour tous renseignements, contacter :

M. DEGENETAIS Jean-Marie

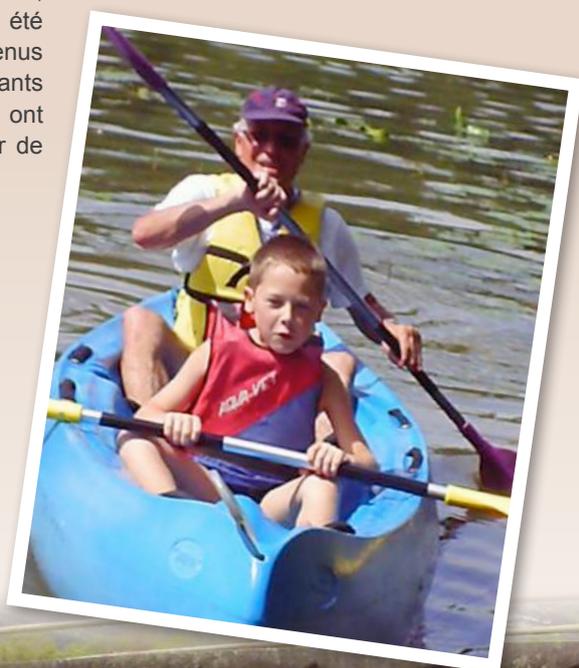
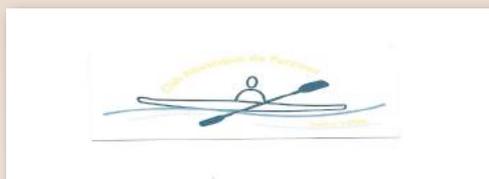
Président au 04 74 00 41 83

M. NOEL Serge

Secrétaire au 06 84 25 01 49

Adresse :

Port Bernalin Maison éclésièrre  
01600 PARCIEUX



# Galaxie Dance

Cette année, Galaxie Dance compte 77 adhérents. Notre professeur, Gonzal MESTRE, travaille avec beaucoup de plaisir auprès de tous les danseurs et danseuses quel que soit leur niveau.

Cette année, nous avons organisé des stages de Salsa, Rock, Jazz, Hip Hop, qui ont rencontré un vif succès.

Le gala de danse aura lieu le samedi 18 juin 2011 au Lycée Agricole de Cibeins.

Tous nos danseurs et danseuses vous attendent avec beaucoup d'impatience et de joie afin de vous montrer leur talent et vous donner envie de nous rejoindre.

Pour toute question, vous pouvez nous écrire à : [galaxiedance@gmail.com](mailto:galaxiedance@gmail.com)

Merci et bonne continuation.

# Taïchindo

Sa pratique est à la fois :

Un ART DE DEFENSE non violent, basé sur la prise de conscience de l'énergie vitale.

Un ART DU MOUVEMENT basé sur la fluidité, l'harmonie des gestes et la recherche du rythme juste.

La recherche d'un ART DE VIVRE à travers un travail en profondeur sur soi-même.

Les cours ont lieu tous les mardis de 20 h00 à 22 h00, à la salle des fêtes de PARCIEUX.

CONTACT :

Michel HERNANDEZ - 06 07 83 14 41

Michel LOZANO - 06 76 53 38 21



# Gym Volontaire

La G.V. connaît toujours un vif succès. Avec plus de 40 adhérentes et adhérents, la saison 2010-2011 s'annonce sous de bons auspices et nous permet de continuer les 2 séances de 1h1/2 chacune. Quelques changements cette année :

\* L'animatrice du lundi, Lucie, a dû être remplacée dès le mois de janvier. Fort heureusement, les cours ont continué à être assurés grâce à Agnès, notre animatrice parvenue des débuts de l'association, qui s'est rendue disponible dès notre appel. Nous la remercions chaleureusement.

\* Géraldine MATEO a rejoint le bureau et occupe les fonctions de trésorière.



Voici les nouveaux tarifs de la saison avec l'adhésion obligatoire à la fédération :

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :  
Anne-Marie TALLON  
04 78 98 30 89  
Catherine MARCEL  
04 78 98 34 86  
Géraldine MATEO  
04 37 92 90 53

	Coût	Licence	Total
1 heure	96.15	24.85	121
1 heure 1/2	110.15	24.85	135
2 heures	120.15	24.85	145
2 heure 1/2	125.15	24.85	150
3 heures	127.15	24.85	152

# Judo Club

Les Championnats de France UFOLEP de la saison 2010 ont permis à certains de nos judokas toutes catégories confondues, masculines et féminines, d'obtenir de très bons résultats, citons par exemple Dumord Anthony, champion de France 2010.

La saison 2010/2011 a également bien commencé, pour les anciens comme pour les débutants.

La section AOAM TAISO APE a toujours autant de succès et tous se retrouvent le mercredi soir pour cette séance de gym, relaxation, étirement, méthode spécifique du Japon.

Déjà quelques résultats obtenus dès le début de la saison :

\* Fourneret Erik a réussi ses katas de la ceinture noire

\* Ligerot Jules, Delbecq Lucile, Boisselier Thomas, Boureguig Alexandre, en catégories Poussins, Benjamins, se qualifient pour les Championnats du Rhône 2011.

Comme vous le constatez, nous bénéficions de bons résultats, d'une bonne ambiance et évoluons dans un club sympathique. Si vous êtes intéressés par la découverte de cet art martial venu directement du Japon, venez nous rencontrer aux jours et heures de cours, les lundis, mercredis, jeudis, au dojo Eric Rendu, sous la mairie, à côté de la poste de Parcieux.



# La Joujouthèque

Bienvenue à la Joujouthèque, un espace convivial où vous trouverez plus de 1000 jeux à emprunter, pour tous les âges.

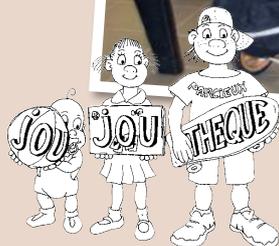
Même principe qu'une bibliothèque, adhésion de date à date, ouverte toute l'année (il y a même des permanences pendant les vacances d'été).

Venez nous rendre visite le mercredi de 15h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h.

La Joujouthèque se trouve 183 Route de Genay (à l'ancienne cure, grand portail marron à gauche en allant en direction de Genay).

Alors à bientôt.

Pour l'équipe, Claire Archambault  
04.78.98.06.77



## Croq' Menu

Nous profitons de ce bulletin pour informer nos adhérents de Croq' Menu. Nous poursuivons sur notre lancée de la rentrée scolaire et nos effectifs restent stables et conformes à nos prévisions établies en début d'année. RPC continue à nous livrer des repas de qualité, variés et équilibrés, élaborés en étroite collaboration avec une diététicienne. Pour les repas du mercredi au centre de loisirs, les chiffres sont également conformes à nos attentes du début d'année. Enfin, l'équipe de Croq'Menu reste inchangée avec les présences de :

Anne Richard, Charlotte Mourlat, Ulrich Dubourgais et Chantal Noël qui assure les remplacements ponctuels.

En conclusion, notre association se porte bien grâce à une équipe dynamique et motivée au service de nos enfants.

Le bureau reste inchangé et se compose de la manière suivante :

Président : Jean-Luc Tisserand  
Trésorier : Vincent Lautier  
Secrétaire: Sébastien Duchamp

Rappel :

\* **Pour toute modification** de présence de vos enfants, contactez le 06 32 28 82 23 (messagerie uniquement)

\* **Adhésion familiale :**

20 € (inscriptions possibles en cours d'année)

Prix du repas : 4 €

\* **Pour tout renseignement complémentaire :**

TISSERAND Jean-Luc : 09 53 56 32 14 ou  
jl.tisserand@free.fr

Bonne fin d'année scolaire à tous.

L'équipe de Croq'Menu.



# Le Sou des Écoles

Le Sou des Ecoles de Parcieux, association loi 1901, grâce à une équipe dynamique et l'appui d'une dizaine de parents volontaires ainsi que des institutrices a pu repartir du bon pied. Et tout cela dans la bonne humeur car c'est ainsi que nous voulons avancer !

Diverses manifestations ont déjà eu lieu : la foire aux skis les 20 et 21 novembre ; le défilé aux lampions du 8 décembre avec son vin chaud ; la vente de chocolats en décembre ; les ventes de pizzas et les ventes de gâteaux réalisés par les parents.

A l'heure où cet article sera publié, le 19 mars aura eu lieu le carnaval sur le thème de Venise. Il restera à clôturer l'année le 24 juin avec la fête de l'école.

Nous n'allons pas répéter à quoi sert l'argent récolté tant par le biais des cotisations que

par celui de ces différentes actions, car vous le savez désormais toutes et tous. Il est donc vital que nos manifestations continuent à être une réussite, et pour cela nous avons besoin de chacun(e) de vous pour nous apporter vos idées et votre soutien afin de renouveler les manifestations.

Grâce à l'aide du Sou et de la mairie, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu partir une semaine en classe découverte et en gardent aujourd'hui un souvenir mémorable. C'est aussi pour cela que nous nous battons et que nous voulons continuer.

Une dernière chose : l'équipe est 100% féminine, messieurs nous vous attendons, un peu de mixité serait une bonne chose même si nous nous entendons très bien. Et pas d'excuse avec le travail, nous travaillons toutes !

L'équipe du Sou



## Centre de Loisirs de Parcieux « Les P'tits Gones »

Le centre de loisirs de Parcieux vous fait découvrir des activités manuelles, artistiques et sportives autour d'un thème, fil conducteur. C'est aussi un programme de sorties, pour les enfants âgés de 6 à 12 ans pendant les vacances scolaires et 4 à 12 ans les mercredis, résidant à Parcieux ou ses environs. Tout cela rythmé par une équipe d'encadrement (Mourlat Charlotte, Noël Chantal et Dubourgais Ulrich) enthousiaste, dynamique, à la joie de vivre, qui fait en sorte que les enfants soient heureux d'être au centre.

### HORAIRE DE FONCTIONNEMENT :

Le centre est ouvert de 8h30 à 18h.

### LIEU D'ACCUEIL :

Salle des fêtes et école de Parcieux

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Tous les matins et soirs (7h30-8h30 et 16h30-18h30), à l'école de Parcieux, allée des Marronniers, pendant le temps périscolaire.

### PRENDRE CONTACT AVEC :

Ulrich DUBOURGUAIS 06 12 30 51 68

Venez vite et nombreux nous rejoindre !!

### Été

Du lundi 04 juillet au vendredi 29 juillet  
2011

Ouvert tous les mercredis en période  
scolaire

### Toussaint

Du lundi 24 octobre au vendredi 28  
octobre



# Les Conscrits

La fête des conscrits se déroulera le dimanche 12 juin avec un défilé dans les rues de Parcieux à partir de 11 heures, suivi d'un apéritif servi dans la cour de la mairie. Venez nombreux...



## La classe en 2 recrute...

Si vous êtes né en 02, 12, 22 32..... et si vous souhaitez vous joindre à la fête des conscrits de Parcieux, n'hésitez pas à vous faire connaître dès aujourd'hui auprès de :

Guy BOURDIN : 06 14 01 65 26  
Anne RICHARD : 04 78 98 06 64

Notre premier rendez-vous est tout proche :  
Opération balayage de la classe en 1, le dimanche 12 juin 2011.  
Venez faire la fête avec nous ! A bientôt !

La Classe en 2

## Compagnie des déserts



Notre association a organisé pendant deux années de suite « LES RENCONTRES SAHARIENNES » de Parcieux au cours desquelles de nombreux amis du Sahara nous ont rejoints pour découvrir à travers nos expositions et conférences la société touarègue et découvrir les artistes et artisans venus du Niger et de Tamanrasset.

Pour 2011 nous marquons une petite pause ,en accord avec les membres de l'association, compte tenu de la situation actuelle dans toutes les régions sahélo-sahariennes qui se sont petit à petit fermées.

Nous restons cependant toujours très à l'écoute de nos amis touaregs qui malgré eux se retrouvent dans cette situation d'isolement.  
A très bientôt.

**Compagnie des Déserts :**  
2 allée des Marronniers 01600 Parcieux

## U.N.C. Dombes - Saône

### Manifestations 2011

**22 janvier** : Assemblée Générale à Parcieux

**4 mars** : A.G. départementale à Bourg

**9 mars** : Réunion trimestrielle à Parcieux

**24 avril** : Journée des Déportés à Trévoux

**7 mai** : Voyage U.N.C. (déjeuner croisière)

**8 mai** : Victoire de 1945 Trévoux, Massieux, Jassans.

**du 3 au 5 juin** : 86<sup>ème</sup> congrès national à la Roche sur Yon

**8 juin** : Journée nationale du souvenir de la guerre d'Indochine Jassans

**8 juin** : Réunion trimestrielle à Parcieux

**13 juin** : 10 h messe Villeneuve puis monument aux morts de Boye

**16 juin** : Monument aux morts de Rousille St Didier de Formans

**18 juin** : Appel du général De Gaulle Trévoux et Jassans

**3 septembre** : Libération de Trévoux et Jassans à 18h

**7 septembre** : Réunion trimestrielle à Parcieux

**8 octobre** : Repas annuel de l'U.N.C.Dombes-Saône à Massieux

**22 octobre** : Journée boudin à Parcieux et Massieux

**11 novembre** : Monument aux morts (Massieux, Parcieux, Trévoux, Jassans, Fans, Rancé)

**30 novembre** : Réunion trimestrielle à Parcieux

**5 décembre** : Journée officielle d'hommage rendu aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc ( Parcieux, Massieux, Trévoux, Jassans, Rancé et Bourg ).

# Valdombes Villages Roumains

Association d'intérêt général déclarée en Préfecture le 3 mars 1995

## 20 ans d'action en faveur des villages de Batin, Unguras et Valea-Ungurasului.

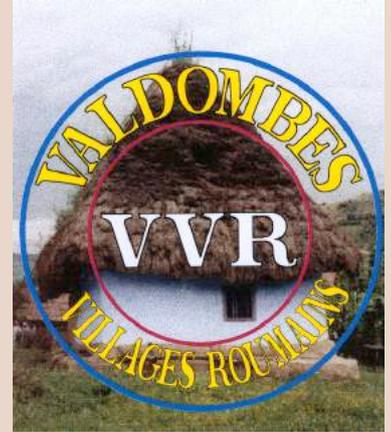
Après l'organisation du concert de Caedonia sur la commune de Parcieux en juillet et de notre voyage à Unguras fin août (voir le dernier bulletin flash info de Parcieux), la célébration des 20 ans d'action en faveur de nos villages roumains s'est poursuivie par une exposition sur la Roumanie en octobre à Reyrieux, présentant 20 dates et 20 personnages qui ont marqué l'histoire de ce pays, 20 sites touristiques, histoires drôles, recettes et vins, actions menées par VVR, etc...

Par la suite, du 21 au 27 novembre, Mme Ildiko MURESAN, et Maria CZIRA, respectivement maire et vice-maire de Unguras, accompagnées notamment des différents maires ayant administré la commune depuis 20 ans, ont répondu à notre invitation en venant en France. Cette semaine de rencontre nous a permis d'organiser des visites de sites touristiques, industriels, culturels et d'intérêt général, comme les installations de traitement des déchets et de distribution de l'eau. Nous avons été accueillis par les communes de Reyrieux, Saint André de Corcy et Parcieux. Conviés par Monsieur le Maire et une partie

de son conseil municipal à une réception à la mairie de Parcieux, nous avons visité en leur compagnie, la mairie, l'église et les équipements scolaires de la commune. La délégation s'est ensuite rendue à la joujouthèque où les bénévoles présents nous ont expliqué le concept et le mode de fonctionnement de leur association. Monsieur le Vice-Président du FCBS, Marc FOLACHIER, nous a fait visiter les installations sportives du club. Une petite réception a suivi qui a donné lieu à la remise, au nom de M. RASPER, président du club, de maillots et de ballons de foot pour le club de Unguras.

C'est au terme de cette semaine d'amitié franco-roumaine que notre association a offert un dîner à nos amis roumains, en compagnie de Monsieur le Consul Général de Roumanie, Monsieur le Président de O.V.R.01, des maires de Parcieux, Civrieux en Dombes, Saint-André de Corcy, et Reyrieux ainsi que de plusieurs de leurs adjoints. Ce repas, fort convivial, a donné l'occasion de nombreux échanges entre les différents convives et même la barrière de la langue ne semblait plus un problème infranchissable. Les chants en langue française, roumaine ou magyarde

nous ont permis de constater que nos amis roumains avaient un réel sens de la fête !



199, chemin d'Herbevache 01600 REYRIEUX  
Tél : 04 74 00 61 13  
mail : louismarc@neuf.fr



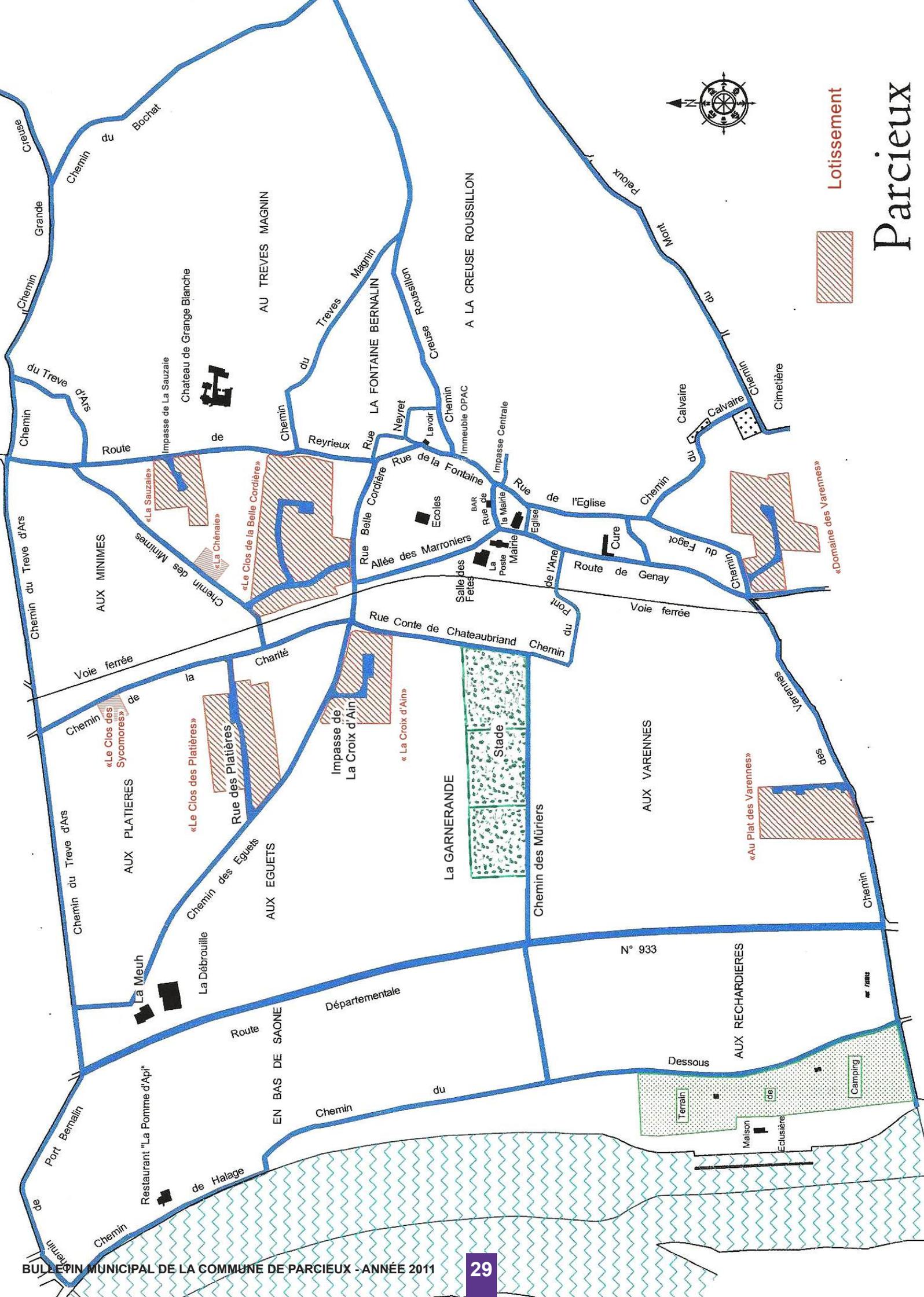
Mme MURESAN, Maire de Unguras,  
François TAVERNIER et  
Mme CZIRAR



Le vice-président du club, Marc Folachier,  
remettant la mascotte du FCBS à  
Mme le Maire de Unguras en présence de  
François TAVERNIER et de  
Mme la Vice-Maire.



Soirée de clôture à Parcieux : M.RAMIREZ ancien  
maire de St André, M.MOLNAR, ancien maire de  
Unguras, M.BERNARD ancien maire de St André,  
M.CORNEA, ancien maire de Unguras, M.LOMBARD,  
président d'OVR01, Mme CZIRA, vice-maire de  
Unguras, M. le Consul Général de Roumanie, M.LOUIS,  
président de VVR, M. TAVERNIER, maire de Parcieux,  
M. BARRON, maire de St André, M. BERTHAUD, maire  
de Reyrieux.



Lotissement



# Parcieux

# Liste des associations

Associations	Responsables	Adresse	Téléphone
<b>A.D.M.R.</b> areyrieux@fede01.admr.org	M. FEDELE, président M. OLLIER, Vice-président	Espace Talançonnais 01600 REYRIEUX	04 74 00 28 95
<b>ATELIER BIG BANG</b>	Mlle RAMON, présidente M. PETERSEN	La Cure - 183 Route de Genay 01600 PARCIEUX	06 08 76 44 14 06 73 06 30 39
<b>CHASSE</b>	M. CHEYMOL, président	136 Domaine des Varennes 01600 PARCIEUX	04 78 98 02 53
<b>CLUB AQUATIQUE de PARCIEUX SAÔNE VALLÉE</b>	M. DEGENETAIS, président M. NOEL	168 rue des Frères Bacheville 01600 TREVOUX	04 74 00 41 83 06 84 25 01 49
<b>CROIX ROUGE</b> ichalandon@yahoo.fr	Mme CHALANDON, présidente	128 Route de Reyrieux 01600 PARCIEUX	04 78 98 30 49
<b>CROQ'MENU</b> jl.tisserand@free.fr	M. TISSERAND, président	370 Chemin du Trêve d'Ars 01600 PARCIEUX	04 78 98 09 25
<b>FOOTBALL-CLUB BORDS DE SAONE</b> guy.rasper@cmn-industrie.com	M. RASPER, président	200 rue Comte de Chateaubriand 01600 PARCIEUX	04 72 26 29 05
<b>GALAXIE DANCE</b> galaxiedance@gmail.com	Mme OUILLON, présidente	La Grande Vaupière 01390 ST JEAN DE THURIGNEUX	06 64 94 38 15
<b>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</b> anne-marie.tallon@wanadoo.fr	Mme TALLON, présidente	37 Rue de l'Eglise 01600 PARCIEUX	04 78 98 30 89
<b>HIPPOCRENE-EN-DOBES</b> sam@samcannarozzi.com	M. CANNAROZZI, président Mme HOJLUND	76 Rue Neyret 01600 PARCIEUX	04 78 98 35 85
<b>JOUJOUTHEQUE</b>	Mme ARCHAMBAULT, présidente	91 Chemin du Fagôt 01600 PARCIEUX	04 78 98 06 77
<b>JUDO CLUB</b>	M. BARALE, président	50 Route de Civrieux 01600 MASSIEUX	04 78 98 34 17 06 60 17 67 14
<b>M.J.C.</b> mjc.reyrieux@wanadoo.fr	M. NEEL, président	Route du Stade 01600 REYRIEUX	04 74 00 13 39
<b>LES PEINTRES AU VILLAGE</b> bernadette.dietz@orange.fr	Mme DIETZ, présidente Mme FRECHARD	99 Domaine des Varennes 01600 PARCIEUX 79 Allée des Marronniers 01600 PARCIEUX	04 78 98 09 61 04 78 98 02 55
<b>SOU DES ECOLES</b> sodel@9online.fr	Mme DELSIGNORE, présidente	92 Rue Neyret 01600 PARCIEUX	04 37 92 95 61 06 74 00 06 93
<b>TAÏCHINDO</b>	M. HERNANDEZ, président	Le Grand Sud, 459 rue de l'Ozon 69360 SOLAIZE	04 37 37 40 77 06 07 83 14 41
<b>U.N.C./U.N.C.A.F.N.</b>	M. DAL GOBBO, président M. GUIGUE	Chemin Grande Charrière 69650 QUINCIEUX 259 Chemin du Pont de l'Ane 01600 PARCIEUX	04 78 91 15 90 04 78 98 06 16
<b>U.T.A.</b> (Université tous âges) jtronel@wanadoo.fr	Mme TRONEL, présidente M. LATHUILLERE	120 Chemin du Pont de l'Ane 01600 PARCIEUX 133 Domaine des Varennes 01600 PARCIEUX	04 78 98 09 84 04 78 98 07 45
<b>Val de Saône Dombes Services</b> contact@valdesaonedombe.com	Dr. BOREL, Président M. POULARD, Directeur	Espace Talançonnais 01600 REYRIEUX	04 74 00 35 17
<b>V.V.R</b> (Valdombes Villages Romains) louismarc@neuf.fr	M. LOUIS Marc, président	199 Chemin d'Herbevache 01600 REYRIEUX	04 74 00 61 13

# Calendrier des manifestations



27 mai : Fête des Mères à 18h30, à la salle des fêtes

12 juin : Fête des conscrits avec défilé à partir de 11 h, suivi d'un apéritif dans la cour de la mairie

18 juin : « Les Galéjades » du F.C.B.S. au stade de Parcieux

18 juin : Gala de danse de Galaxie Dance au lycée agricole de Cibeins

21 juin : Sortie du CCAS à Charlieu

24 juin : Fête de l'école

26 juin : Exposition de l'Atelier Big Bang à la cure

27 septembre : Inscriptions aux conférences UTA, à la salle des fêtes, de 14 à 16 h

11 novembre : Commémoration de l'armistice au monument aux morts

27 novembre : Exposition de peinture et sculpture à la cure (Les Peintres au Village)

5 décembre : Hommage rendu aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats Tunisie et Maroc, au monument aux morts

16 décembre : Voeux du maire, à 18h30, à la salle des fêtes.



## SIÈGE SOCIAL

62, Roger Salengro - 69700 GIVORS

Tél. 04 71 59 54 68 - [contact.acl@wanadoo.fr](mailto:contact.acl@wanadoo.fr)



## Réalise toute votre communication d'entreprise:

Cartes de visite, flyers, dépliants, affiches, papiers entête, enveloppes, pochettes personnalisées, etc...

# Les Numéros utiles



<b>POMPIERS :</b> .....	18
<b>GENDARMERIE de TREVOUX :</b> .....	04 74 00 13 99
<b>MAIRIE DE PARCIEUX :</b> .....	04 78 98 02 54
E-mail : <a href="mailto:mairie.parcieux@wanadoo.fr">mairie.parcieux@wanadoo.fr</a>	Fax. 04 78 98 33 69
<b>LA POSTE :</b> (sous le bâtiment de la mairie de PARCIEUX) .....	04 37 92 91 74
<b>ECOLE :</b> Allée des Marronniers .....	04 37 92 95 49
<b>COLLÈGES / LYCÉE :</b>	
Jean-Compagnon à Reyrieux .....	04 74 08 95 50
Jean-Moulin à Trévoux .....	04 74 08 94 74
Lycée du Val-de-Saône .....	04 74 00 52 00
<b>CRÈCHE / HALTE GARDERIE :</b>	
Mini crèche Le Tournesol : 54 Allée de Fétan - 01600 TREVOUX .....	04 74 08 58 23
Maison de la Petite Enfance : Chemin du Clos - 01600 TREVOUX .....	04 74 00 33 82
Crèche/Halte garderie : Espace Talançonnois - 01600 Reyrieux : 04 74 00 35 28	
<b>RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES « Les Calinous » :</b> .....	04 74 00 33 82
<b>ASSISTANTES MATERNELLES DE PARCIEUX :</b>	
CARCEL Catherine : 4 Route de Genay .....	04 78 08 94 88
CASEIRO Maria : 406 Route de Reyrieux .....	04 78 98 11 20
DELAMARRE Dominique : 187 Chemin de la Belle Cordière .....	04 37 92 90 98
DELBECQ Pilar : 56 Lot. La Chênaie – Chemin des Minimes .....	04 78 98 33 28
DOUDIN Marie-Bernadette : 118 Route de Genay .....	04 78 28 91 31
GALLEREY Jocelyne : 75 Impasse la Croix d'Ain .....	04 78 98 05 09
PLASSE Stéphanie : 52 Route de Genay .....	04 78 98 08 72
	06 83 89 29 53
PREVOST Sylvie (Garde des enfants scolarisés) : 142 Rue de la Fontaine .....	06 63 49 18 02
<b>CENTRE DE LOISIRS :</b> Centre communal de PARCIEUX - (À partir de 6 ans) .....	04 78 98 02 54
Ulrich Dubourguais	06 12 30 51 68
<b>PAROISSE :</b> Père Débarbouillé et Curé de Reyrieux .....	04 74 00 23 72
<b>ORTHOPHONISTE :</b> Mme Elisabeth Lautier - 28 Route de Genay à Parcieux .....	04 78 98 08 62
<b>TAXI :</b> emplacement à PARCIEUX : « GAIN TAXI » .....	06 09 30 31 99
<b>ERDF – GRDF :</b>	
Raccordement Electricité .....	0 810 476 934
Raccordement Gaz .....	0 969 363 534
Urgences Electricité .....	0 810 333 001
Urgences Gaz .....	0 800 473 333
<b>LA LYONNAISE DES EAUX :</b> Les Trois Fontaines - 01390 CIVRIEUX.....	0 810 544 544
Urgences .....	0 810 844 844
<b>C.C.S.V. :</b> 627 Route de Jassans - Trévoux : .....	04 74 08 97 66
Site internet <a href="http://www.saone-vallee.fr">www.saone-vallee.fr</a>	
<b>PÔLE EMPLOI :</b>	
Permanence à Trévoux : 627 Route de Jassans	
Numéro d'appel demandeurs d'emploi .....	3949
Numéro d'appel employeurs .....	3995
<b>MAISON DE L'EMPLOI :</b> 627 Route de Jassans à Trévoux .....	04 74 08 97 62

## Les Numéros utiles - suite



**CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION** : 627 Route de Jassans à Trévoux ..... 04 74 08 97 59

**MISSION LOCALE JEUNES** : 627 Route de Jassans à Trévoux ..... 04 74 08 97 54

**POINT ACCUEIL SOLIDARITE** : ..... 04 74 00 48 23  
175 Boulevard de l'Industrie - 01600 Trévoux Fax. 04 74 00 97 80  
(accueil 9h à 12h et 14h à 17h)

Assistante Sociale : Mme HAYARD  
Infirmière Puéricultrice : Mme GOUSSIN  
Consultation de Nourrissons : tous les mercredis de 8h30 à 12h

**CENTRE DE PLANIFICATION / D'EDUCATION FAMILIALE** : ..... 04 74 00 48 23  
627 Route de Jassans - 01600 TREVOUX

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES** : ..... 0 820 25 01 10  
Bourg en Bresse - 4 Rue Aristide Briand

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE** : ..... 0 820 90 41 22  
Place de la Grenouillère - 01015 Bourg-en-Bresse Cedex  
Rue Beaurivage - 01480 Jassans-Riottier

**PREFECTURE DE L'AIN** : ..... 04 74 32 30 00  
Ouverture de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 16h  
Site internet : [www.ain.pref.gouv.fr](http://www.ain.pref.gouv.fr)

**CENTRE DES IMPOTS** : ..... 04 74 00 94 20  
Rue du Palais - 01600 TREVOUX

**CADASTRE** : ..... 04 74 00 94 56  
Passage du banneret ( à gauche de la mairie)  
BP 612 - 01600 TREVOUX

**CONCILIATEUR** : Pas de remplaçant désigné, suite au départ de M. MARTINET

**CONSULTATIONS GRATUITES D'AVOCATS** : ..... 04 74 65 05 95  
Service de consultations gratuites  
Palais de Justice - 350 Bld Gambetta - 69665 Villefranche s/Saône  
Les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 16 à 19 h et sur RV  
Site internet : [www.avocatsvillefranche.fr](http://www.avocatsvillefranche.fr)

### RAPPEL

En cas d'accident nucléaire qui pourrait survenir à la centrale du Bugey nous vous rappelons que la sirène de la commune serait alors actionnée. Vous devriez alors vous rendre en mairie pour une distribution de pastilles d'iode.

### INFORMATION :

Le ramassage des ordures ménagères aura lieu exceptionnellement le samedi 12 novembre au lieu du vendredi 11 novembre, jour férié.  
Pensez à sortir vos containers la veille.

### NOUVEAU

La commune a fait l'acquisition d'un panneau lumineux pour diffuser largement les informations. Il se situe sur le mur de la mairie dans la cour de la poste.  
Consultez-le régulièrement pour être informé des manifestations locales.



# Bar - Tabac Le Parcieux

Tél. 04 78 98 00 32

41, rue de la Mairie - 01600 Parcieux

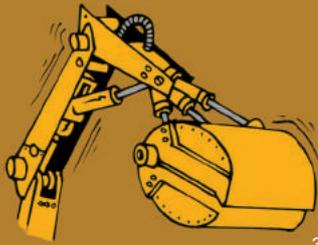
MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE  
ENTREPRISE

## CLEMENT S.A.S.

428 rue Camille Desmoulins  
B.P. 203 - 69657 VILLEFRANCHE S/S Cedex  
Tél : 04 74 68 33 76 - Fax : 04 74 60 37 77

[clement.sas@wanadoo.fr](mailto:clement.sas@wanadoo.fr)

TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT • V.R.D.



**GUICHARD TP SARL**

06 50 56 58 44

3 chemin du château - 01600 Reyrieux

Pour l'organisation  
de vos réceptions

Pour vos événements  
professionnels ou privés



Le Clos Talançonnais

SALLE DE RECEPTION



Parc d'activités - 120, rue Lindberg - 01600 MASSIEUX  
Tél./Fax 04 78 98 00 07 - [fine.fourchette@orange.fr](mailto:fine.fourchette@orange.fr)

**S'AIMER  
AUJOURD'HUI, DEMAIN,  
TOUJOURS.**

KRYS INVENTE  
**LE KONTRAT**

- 1 MOIS POUR ÉCHANGER VOS LUNETTES\*.
- 6 MOIS D'ASSURANCE CASSE 100% POUR REMPLACER VOS LUNETTES\*\*.
- 1 AN APRÈS ACHAT, VOTRE MONTURE KRYS OFFERTE POUR 1€\*\*\*.

**Krys**  
Vous allez vous aimer

8 rue Victor Hugo - 69250 Neuville S/Saône - Tél. 04 78 91 28 88

## BOUCHERIE - CHARCUTERIE

*Sébastien Dumont*

Viande charolaise Saucissons maison Volailles fermières...

Le Village  
01390 CIVRIEUX EN DOMBES - Tél : 04 78 98 01 72

## PRESSING DU QUAÏ

Horaires d'ouverture

mardi au vendredi  
8<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> - 14<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup>  
samedi  
non stop 8<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>

**04 78 91 32 09**

8, Quai Pasteur - 69250 Neuville sur Saône

## SPORT EVASIONS

Ski - Randonnée - Tennis - Running  
Espace sport mode...



25 rue Victor Hugo  
69250 Neuville sur Saône

**04 78 91 76 94**



PRÊT A PORTER  
HOMME

14 RUE VICTOR HUGO  
69250 NEUVILLE SUR SAONE

TEL 04.78.91.65.31

DU MARDI AU SAMEDI  
DE 9 H A 12 H ET DE 14 H A 19 H

GENTLEMAN FARMER

GANT

ST. HILAIRE

SAINT-HILAIRE

SAINT-HILAIRE

## Marbrerie FAGUET

Maison fondée en 1922

Bâtiment  
Ameublement  
Funéraire

27, avenue Wissel  
69250 Neuville sur Saône

Tél. 04 78 91 33 53



**MARQUAGE  
PUBLICITAIRE**

**ATELIER Z**

**01600 PARCIEUX – Tél. 04 78 98 36 08**

- Adhésif
- Impression numérique

**GRAVELET THIERRY**

*Charpente Traditionnelle Bois Couverture Zinguerie*



270 Avenue des Frères Lumière 69730 GENAY  
Tel : 04.74.08.00.27 Fax : 09.70.62.65.69  
thierry-gravelet@orange.fr



Electricité Générale

**04.37.92.90.96**  
**06.03.60.23.95**

01600 PARCIEUX

**DEVIS  
GRATUIT**

**Neuf & Rénovation  
Dépannage & Entretien  
Chauffage, ventilation, domotique  
Automatisme de portail, interphone**

Email : eric.mathieu@9business.fr  
146 Clos des Platières - 01600 PARCIEUX



**Louer, acheter,  
vendre votre logement**

173, ROUTE DE REYRIEUX  
01600 PARCIEUX

Location : 04 72 08 68 04  
Transaction : 04 72 08 68 02

**OUVERT LE SAMEDI MATIN**

www.foncia.com

**La Meuhh**  
Produits Fermiers

mercredi au samedi : de 9h à 12h30 et de 15h à 19h  
dimanche : de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h

*C'est toute une ferme en vente directe*

Les Eguets 01600 PARCIEUX tél: 04 37 26 95 21 fax: 04 78 98 21 58

**Entreprise DIAS RIBEIRO**

Charpente - Couverture  
Zinguerie  
Neuf et Rénovation

182 chemin du fagot  
01600 Parcieux

04 37 92 94 39  
06 09 68 12 57



**Profession Coiffeur**

*la passion d'une profession*

mardi / mercredi / jeudi  
9<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> et 14<sup>h</sup> - 19<sup>h</sup>

vendredi  
8<sup>h</sup>30 - 19<sup>h</sup>

samedi  
8<sup>h</sup>-17<sup>h</sup>

**04 78 98 06 56**

1 Route de Genay - 01600 Parcieux

